

Montpellier

Notre Ville

N°248
AVRIL 2001

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Elections Municipales - 2^e tour - 18 mars 2001

La liste conduite par Georges Frêche
élue avec 56,4%
des voix

Liberté
Montpellier
Convivialité

Montpellier
maintenant
Les Verts



Après les élections municipales, notes et notules sur l'actualité

Le 18 mars, le second tour des élections municipales s'est déroulé et les électrices et les électeurs de Montpellier ont rendu en toute souveraineté leur verdict.

Bienvenue d'abord aux 61 élus du nouveau Conseil Municipal, 48 de la majorité municipale et 13 de l'opposition. Tous, à des degrés différents, concourront pendant six ans à l'exercice de la démocratie municipale. Que tous, soient salués et félicités pour leur élection.

MERCIS

• Merci tout d'abord à toutes les électrices et à tous les électeurs qui ont élu l'actuelle majorité municipale que j'ai l'honneur de conduire avec un score de 56,4 % au second tour, légèrement supérieur à celui de mars 1995.

• Merci, de façon générale, à tous les électeurs qui ont voté, assumant ainsi leur devoir démocratique pour lequel des générations antérieures se sont battues et ont souvent donné leurs vies, ce que trop tendent à oublier. Le vote ne doit pas être une obligation mais il est un impératif moral au sens kantien car il fonde la citoyenneté. Certes, nous n'ignorons pas que l'abstention est parfois une forme de prise de position mais nous doutons que ce soit le cas pour l'immense majorité des abstentionnistes. Ne forçons pas cependant trop le trait sur la constatation d'un taux d'abstention de l'ordre de 50 %. Certains observateurs pessimistes y voient le déclin irrémédiable de la démocratie. Ce signal d'alarme est certes utile. Notons cependant que des taux d'abstention du même ordre, 50 % voire plus, existent lors de l'élection du Président des Etats-Unis et ce depuis plusieurs dizaines d'années. En conclut-on pour autant que la démocratie est menacée aux Etats-Unis ? Alors on peut aussi penser que pour beaucoup l'abstention est un acquiescement à l'état existant. Nous ne saurions nous en plaindre. Voilà qui alimentera le débat sur la démocratie participative. Puisqu'après tout, pour nous, le premier acte de la démocratie et de la participation c'est d'aller voter.

• Merci aussi à tout le personnel municipal, aux 3000 femmes et hommes qui ne sont pas au service d'une majorité politique forcément limitée à six ans, mais au service de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens. A Montpellier le service public de la Mairie est assuré par des fonctionnaires qui, dans leur immense majorité, ont à cœur de donner le meilleur pour l'intérêt général.

• Merci enfin à toutes les candidates et candidats de toutes les listes du premier tour, élus ou non élus qui, par leur civisme et le combat pour leurs idées, font fonctionner la démocratie au quotidien.

BIENVENUE AUX VERTS DANS LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Entre les deux tours, la majorité municipale de la mandature 1995-2001 a fonctionné démocratiquement sur les bases confiées par l'électorat au premier tour dans les urnes, pour constituer une liste unique. Certes quelques verts avaient pu collaborer avec cette majorité à la Ville ou au District mais jamais sur des bases aussi claires. Les nouveaux venus, forts de leurs 12% du premier tour, amènent des forces et des idées nouvelles qui enrichiront l'ensemble des partenaires de la nouvelle majorité 2001-2007. Leur apport sera précieux dans tous les domaines et la collaboration sera, nous n'en doutons pas, franche, pleine et loyale.

Venons-en maintenant aux dossiers en cours.

ET L'AGGLOMÉRATION OÙ EN EST-ON ?

On en a peu parlé pendant la campagne pour deux raisons. Les trois principales listes du premier tour, menées par MM. Roumegas, Dugrip et moi-même étaient avec des nuances, certes, mais sur le fond d'accord, quant à la mise en place de l'agglomération. Voilà la première raison et la plus importante qui fait que cette question n'a pas vraiment été agitée pendant la campagne, au moins à Montpellier. En second lieu, le projet lui-même a été mis en sommeil au District après la décision du Tribunal Administratif de Montpellier, dans l'attente de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Marseille, réponse dont la date reste encore inconnue à ce jour.

Que faire donc ?

• Le District, selon la forme ancienne, se remet en place ce moi-ci : 12 avril, élection du Président et des Vice-Présidents ; 19 avril : débat d'orientation budgétaire sur le budget 2001 ; vendredi 27 avril : vote du budget 2001 du District de Montpellier.

Le District est donc relancé pour assumer les affaires courantes.

• En attendant la décision éventuelle de Marseille, la procédure est relancée ab initio par le nouveau District aux mêmes dates de réunions énoncées ci-dessus. Compte tenu de la durée de la procédure administrative et des observations du Tribunal Administratif de Montpellier qui seront prises en compte lors des nouvelles délibérations, on peut escompter que même si la Cour de Marseille ne s'est pas prononcée, la nouvelle agglomération pourra être mise en place au troisième trimestre 2001.

• N'oublions pas, enfin, que la loi Chevènement du 9 juillet 1999 supprime les Districts à compter du 31 décembre 2001.

• Ce projet d'agglomération comporte, rappelons-le, 42 communes et 420 000 habitants. Il n'entraînera aucune augmentation d'impôts et permettra, au contraire, une augmentation très importante du soutien financier de l'Etat par rapport à l'actuel soutien de l'Etat au District.

LE POINT SUR LA DEUXIÈME LIGNE DE TRAMWAY JACOU/SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Les événements électoraux n'ont pas ralenti le dossier. N'oublions pas que la première ligne a été mise en place en juillet 2000 avec trois mois d'avance, sans augmentation d'impôts, sans accident de travail grave, sans dépassement de coût, sans augmentation du prix de ticket de bus depuis septembre 1996. Cette performance doit être renouvelée pour la deuxième ligne de 18 kilomètres qui doit ouvrir en 2005-2006. Ajoutons qu'il est prévu de continuer la ligne 1 de la Mosson à Celleneuve (entrée côté Juvignac) qui sera le terminus définitif de la ligne qui deviendra vers 2004 Celleneuve-Odyssée.

Revenons à la 2^{ème} ligne. L'année 2000 sera consacrée à la concertation démocratique sur les divers trajets possibles dans la traversée de Montpellier. Rappelons les principaux objectifs :

- 1 - Quel tracé entre le pont submersible de Castelnaud et le Corum ?
- 2 - Comment aller du Corum à l'Eglise Saint Denis : par l'ouest ou l'est de l'écluse ?
- 3 - Quel tracé de la place Saint Denis aux Sabines : par l'avenue de Maurin ou par l'avenue Clémenceau ?

• Ce sont ces choix que les Montpellierains étudieront au cours des mois qui viennent en toute démocratie. Rappelons que depuis plusieurs mois une exposition permanente permet de s'exprimer à l'Opéra-Comédie, sur l'aile-droite de la façade. Avant la fin de l'année et probablement à l'automne, le District arrêtera le trajet définitif pour la déclaration d'utilité publique.

• La D.U.P. aura lieu dans les formes légales en 2002. Les travaux auront lieu sur le trajet retenu en 2003-2004 et début 2005.

• L'année 2005 sera consacrée aux essais avec une mise en service au premier semestre 2006.

APRÈS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CENTRALE D'ANTIGONE, LE TOUR DU MUSÉE FABRE

Les grands dossiers culturels de la mandature 1995-2001 ont été, entre autres, les médiathèques Jean-Jacques Rousseau à la Paillade, Federico Garcia Lorca aux Près d'Arènes et la grande Bibliothèque Municipale à Antigone dont le succès populaire a été foudroyant. Pour la mandature 2001-2007, les dossiers parallèles seront les médiathèques Tolstoï et Shakespeare face au Zoo de Lunaret et près de l'Ecole Joseph Delteil et le nouveau Musée Fabre.

Avant les élections, les architectes originaires de Bordeaux et de Montpellier ont été désignés. Raymond Dugrand qui suivra le dossier du Musée Fabre avec Henri Talvat, le nouvel

Adjoint aux Affaires culturelles, évoquera ce dossier plus précisément ultérieurement. Rappelons simplement que financé par la Ville, le District, le Département et l'Etat, le dossier est de l'ordre de 280 millions de francs, du même ordre que la Bibliothèque d'Antigone. Initialement, la Ville voulait regrouper au Musée Fabre le Musée réhabilité et agrandi et un centre national d'arts plastiques. L'actuel musée a 4000 m². Les locaux de l'ancienne Bibliothèque Gutenberg, démenagée à l'automne 2000 à Antigone, représentent également 4000 m². Ils ont été affectés au Musée Fabre qui a donc une base de départ de 8000 m². La première étude a montré que pour grouper les deux vocations précitées il fallait passer à 17 000 m². Les solutions envisagées pour passer de 8000 m² à 17 000m² entraînaient un massacre urbanistique de l'Hôtel Fabre où est l'actuel Musée et de l'ancien collège des Jésuites qui fut le petit lycée et où était la Bibliothèque. La Ville a donc renoncé à cette solution. Le Centre National d'Art Contemporain sera fait séparément, vraisemblablement sur la route de Caron, face à Port Marianne, et porté par la future agglomération. Quant au Musée Fabre, on passera seulement à 12 000 m², ce qui est possible dans le cadre actuel en embellissant le site au lieu de le dénaturer. Le Musée fermera donc probablement dans le courant des années 2003-2004 et partie de 2005. Il rouvrira au public début 2006. Dans cet intervalle, certaines œuvres pourront être déposées dans d'autres grands musées français sous réserve de réciprocités. La Ville étudie également la possibilité d'une exposition de quelques belles pièces et collections dans des locaux provisoires pour continuer à alimenter l'activité artistique et touristique de l'été montpellierain. Nous aurons l'occasion de beaucoup revenir sur ce sujet. Restons-en-là.

ET ODYSSEUS, LE PLANÉTIARIUM GALILÉE

La partie ludique de Port Marianne s'est déjà enrichie du Multiplexe dont le succès se confirme mois après mois et de la patinoire Végapolis qui a fait un véritable triomphe depuis son ouverture, particulièrement auprès de la jeunesse. Le planétarium Galilée sera la 3^{ème} étoile de cette constellation. Actuellement en construction, doté des moyens techniques les plus modernes dans le monde à l'heure actuelle, il ouvrira au public en février 2002. Il sera exploité en régie par la Ville de Montpellier avec environ 7 personnes et contribuera de façon décisive à l'intérêt que la ville porte pour ses écoles, ses lycées, ses universités et sa population à la divulgation du savoir scientifique.

IL N'Y AURA DONC QUE DE GRANDS PROJETS ?

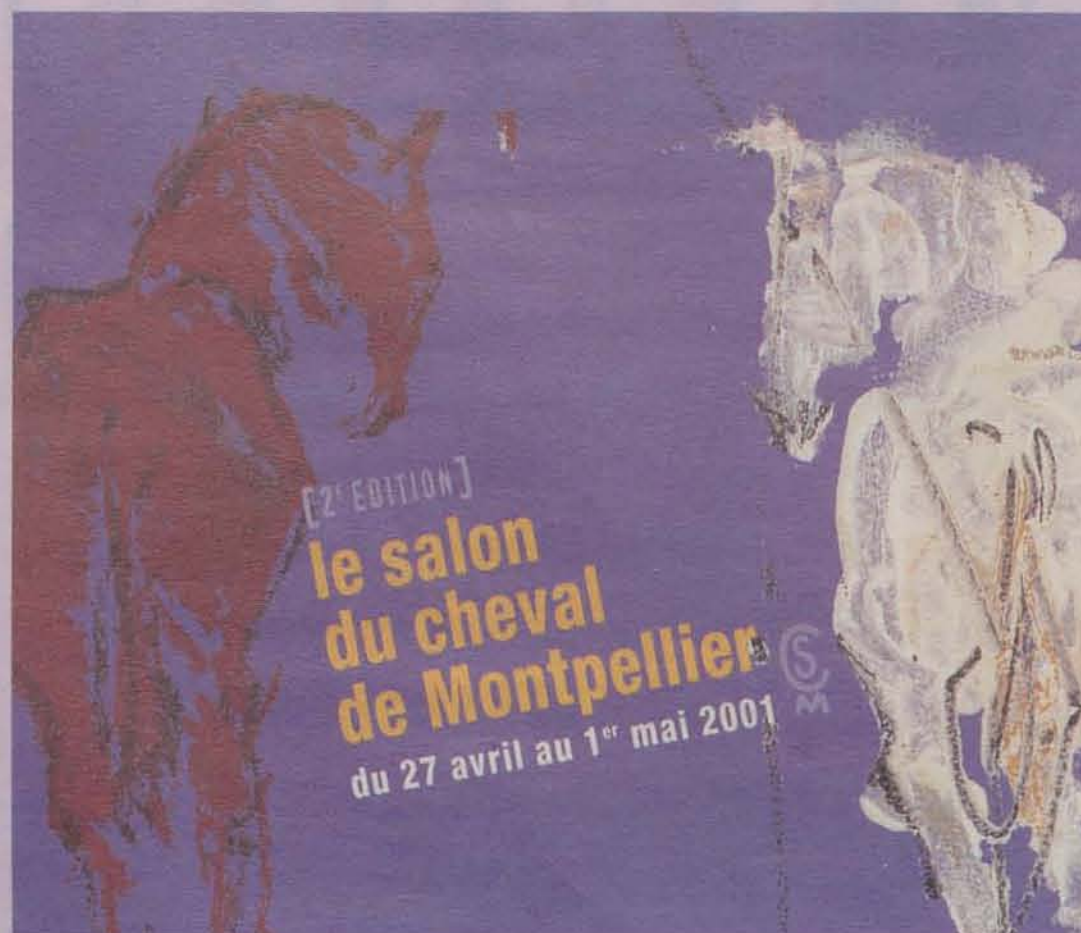
• Bien entendu, les quelques projets sur lesquels on a fait le point ci-dessus ne sont qu'une partie des six ans qui viennent. L'activité de la Ville au quotidien sera plus que jamais soumise à la participation à la vie des populations concernées, au parc Clémenceau comme à la médiathèque Shakespeare, aux grands axes de voirie comme à l'éclairage d'une petite rue.

• Commissions extra-municipales, commission Montpellier au Quotidien, réponses directes par numéro vert, grandes réunions annuelles dans les 10 cantons de la ville pour explorer jusqu'à des détails les demandes de nos concitoyens, tout cela continuera demain comme hier avec plus de force encore.

• Des conseils de quartiers rassemblant associations, forces vives, comités de quartiers, parents d'élèves, associations de toutes vocations renforceront plus encore cette démocratie vivante qui est la force de Montpellier avec son Antigone des associations, première grande manifestation démocratique en France dans les grandes villes pour la vie des associations dont nous célébrerons cette année le centenaire de la grande loi de 1901.

Bon travail à tous et bonne citoyenneté.

Georges FRECHE,
Député Maire de Montpellier.



27 AVRIL - 1^{er} MAI Salon du cheval : une 2^e édition équestre très attendue

Le salon du cheval 2001,
avec sa programmation
très éclectique
et particulièrement
riche en nouveautés,
promet bien des plaisirs.

Après un galop d'essai plus que satisfaisant - 50 000 visiteurs pour la 1^{re} édition de 1999 - et après le report de l'édition 2000, rendu nécessaire en raison de l'apparition du virus de West Nile qui interdisait la circulation des chevaux dans certains départements, l'équipe organisatrice du salon du cheval a mobilisé un enthousiasme et une énergie plus que décuplés lors de la mise en place de la très attendue édition 2001. La programmation sera à la hauteur de l'attente, avec des spectacles, des concours, une journée professionnelle - innovation de l'année - qui sera ouverte à tous et aussi 200 exposants qui présenteront pendant cinq jours tout l'équipement du cavalier et du cheval, les produits de soins et d'hygiène, les centres de formation, le tourisme équestre...

Claude Daniel, Responsable de la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire de l'Hérault, pour l'aide apportée par la Ville à l'occasion de la collecte des 24 et 25 novembre 2000.

Claude Vedel, Vice - Président des Restaurants du Cœur de l'Hérault, pour la mise à disposition du Domaine de Grammont, qui a permis à l'association "de recevoir après le concert, dans des conditions exceptionnelles, les artistes et les techniciens - 30 personnes - de la tournée des "Enfoirés" le jeudi 18 janvier dernier."

Jacques Goubau, Président départemental des Restaurants du Cœur, pour les travaux réalisés par la Ville dans les locaux mis à la disposition de l'association, dans l'enceinte de la Maison Pour tous Georges Brassens.

Alain Ferroul, Responsable de la Virade de l'Espoir : "Au nom de tous les enfants et ceux qui luttent avec eux contre la mucoviscidose : patients, familles, médecins, scientifiques et tous les bénévoles, nous vous remercions très chaleureusement pour votre générosité et votre contribution active à notre cause."

Jacques Bully, Responsable Administratif et Sportif "Rallye Jeunes", pour l'accueil sur les parkings du Parc des Expositions de Montpellier de la sélection "Rallye Jeunes 2000".

Guy Azaubert, Vito Bonavia et Musico Leonardo, respectivement Président, Trésorier et Animateur sportif du Racing Chamberie - Mas Prunet VIII, pour l'attribution d'une subvention par la Ville dans le cadre du budget primitif 2001.

Nathalie Dubois, artiste (art en thèse, atelier de recherche urbain, social et culturel), pour l'attribution d'une subvention (50 000 F) dans le cadre du budget primitif 2001.

Jean-Pierre Fredouille, Président du Comité C.E.V.E.N., pour le classement dans le domaine public communal de la place de l'Adret.

Le spectacle de prestige : la Garde républicaine, formation de douze cavaliers montés sur des chevaux alezans, présentera en musique la "Reprise des douze", et puis surtout, l'Ecole Portugaise d'Art Equestre qui a participé à l'élévation de l'équitation au rang de l'art, donnera un spectacle composé de six tableaux : le travail en main, les longues rênes, solo, airs relevés, pas de trois et un carrousel.

DES CONCOURS ET CHAMPIONNATS DE TRÈS HAUT NIVEAU

Des compétitions les plus prestigieuses sont annoncées cette année, parmi elles : des concours de saut d'obstacle, concours de dressage, championnat de France des chevaux de race pure espagnole, concours d'équitation Camargue, modèles et allures de chevaux de Camargue, de chevaux de couleur, Connemara et mini-équidés et journées régionales de l'élevage. En 1999, ces compétitions avaient attiré plus de 2000

participants : la plus importante fréquentation de France en intérieur.

UNE JOURNÉE PROFESSIONNELLE OUVERTE À TOUS

Entièrement consacrée à la promotion du cheval et de l'élevage, cette journée permettra d'assister à des conférences sur les maladies du cheval, le marquage, la nutrition, les produits de soins, les races et la vente des chevaux ou de découvrir les nouvelles techniques de "médecine douce". Le salon du cheval sera aussi l'occasion cette année de décerner le 1^{er} trophée de l'innovation. Il récompensera les produits, les services et les techniques les plus innovants.

Salon du cheval, du vendredi 27 avril au mardi 1^{er} mai, de 10 h à 20 h, au Parc des expositions.

Renseignements : 04 67 17 67 17

26 AVRIL - 6 MAI

4^e Salon des Antiquaires : le rendez-vous incontournable des chineurs

Quinze mille collectionneurs et amateurs d'antiquités
et de beaux-arts sont attendus à ce rendez-vous annuel
du prestige et de la qualité.



Des meubles des XVIII^e, XIX^e, XX^e siècles, des meubles régionaux, des tableaux, des bijoux, des livres, de l'argenterie, des tapis, du linge et des dentelles anciennes, des faïences et autres objets de collections y seront présentés par cent vingt antiquaires et brocanteurs rigoureusement sélectionnés, venus de toute la France.

UNE AUTHENTICITÉ GARANTIE PAR DES PROFESSIONNELS

Pendant le salon, vous bénéficierez de la garantie et des conseils de véritables professionnels. Vous aurez aussi l'assurance qu'aucune copie, ni aucun meuble remonté ne sera vendu : pour tous les achats effectués, des certificats d'authenticité seront gratuitement délivrés par deux experts agréés par la Fédération Nationale de la Chambre des Experts qui seront gracieusement mis à votre disposition.

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES DES ARTISANS RESTAURATEURS

Une partie du salon sera réservée à quelques artisans indispensables et complémentaires des antiquaires : restaurateurs de meubles, restaurateurs de tableaux, relieurs d'art, doreurs... Il y sera aussi présenté le nouveau procédé permettant, au moyen d'un code infalsifiable et répertorié, de marquer et d'identifier les objets de valeur. Le salon des antiquaires ouvrira ses

portes du 28 avril au 6 mai 2001, de 10 h à 19 h au Parc des expositions.

Renseignements au 04 67 70 20 54.



RECTIFICATIF

Dans le numéro de janvier de Montpellier Notre Ville nous avons cité l'association Ras l'Front comme faisant partie du comité d'éthique chargé de vérifier le respect de la réglementation dans la mise en place de la vidéosurveillance. Ras l'Front figurait en effet dans la liste d'associations proposées et acceptées par le conseil municipal pour la constitution du comité d'éthique. Mais s'il est vrai que la Ville a sollicité l'association pour faire partie de ce comité, cette dernière pour des raisons qui lui sont propres n'a pas tenu à en faire partie.

MOUVEMENT DU NID

Le mouvement du Nid gère des actions de prévention de la prostitution. Dans le but d'informer les jeunes, leurs parents, les travailleurs sociaux, les enseignants, le Mouvement du Nid présente en avant-première le film "Bascule", le 20 avril, à 18h30 au centre Rabelais. Outil de prévention et d'information ce film vise à identifier les situations à risque et à prévenir la prostitution chez les adolescents. Mouvement du Nid 27, avenue Jean Mermoz Tél. 04 67 65 33 40

GROS SUCCÈS POUR L'EXPOSITION "LA SECTION D'OR, FORTUNE DU CUBISME"

25 600, c'est le nombre de personnes qui ont visité l'exposition "La Section d'Or, Fortune du cubisme" - 1912-1925 de son ouverture le 16 décembre dernier jusqu'au 18 mars inclus. L'exposition présentait au public un ensemble de 110 œuvres de l'époque cubiste, dues aux plus fameux artistes du 20^e siècle parmi lesquels on peut citer Braque, Picasso, Léger, Picabia, Gris, Gleizes...

VESTIBOUTIQUE

La Vestiboutique de la Croix-Rouge Française sera ouverte le vendredi 20 avril de 12h à 16h au local, 3, boulevard Henri IV. Info. 04 67 60 73 97

RESEAU PEGASE

Montpellier, le clic d'avance !

Montpellier sera bientôt équipée d'un nouveau réseau de communication haut débit, un système de transmission numérique particulièrement performant destiné à faciliter l'Internet pour tous. Explications.

DU CÂBLE À PEGASE : VINGT ANS D'ANTICIPATION

Avec Pegase, le nouveau réseau de communication haut débit qui couvrira toute la ville en 2002, Montpellier va entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle numérique. Ce système va permettre de gérer la demande croissante - via les téléphones portables et les micro-ordinateurs avec accès Internet - émanant des entreprises, des universités, des hôpitaux, des établissements scolaires et secondaires ainsi que des particuliers. Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle et aux nouvelles technologies, précise : "C'est une technologie de pointe qui donne la possibilité de communiquer avec fiabilité et à la vitesse grand V. L'enjeu est de taille, à l'ère du tout Internet où il est maintenant possible de remplir des formulaires administratifs par écran interposé, de réserver en ligne un lit à la bibliothèque ou de participer à des forums de discussion sur le net. 25 à 30 MF vont être investis par la Ville pour mettre en place ce réseau de communication haut débit qui doit être opérationnel en 2002."

Le programme Pegase est l'aboutissement d'une politique de télécommunication menée depuis près de vingt ans. Dès 1983, Montpellier s'est en effet dotée d'un des premiers réseaux câblés français et, aujourd'hui, 180 000 Montpelliérains peuvent accéder à plus de 150 chaînes de télévision et de radio en plus d'Internet. Parallèlement, tous les chantiers dont celui du tramway, qui ont été menés par la Ville ces dernières années ont intégré la pose de fourreaux qui achemineront le haut débit vers les points stratégiques : les zones d'activité économique et les ensembles hospitaliers et universitaires. Cette anticipation, menée de front avec une politique volontariste d'aménagement du territoire, a impulsé et facilité l'implantation de 400 nouvelles entreprises ainsi que la venue de centres de recherche et d'établissements d'enseignement

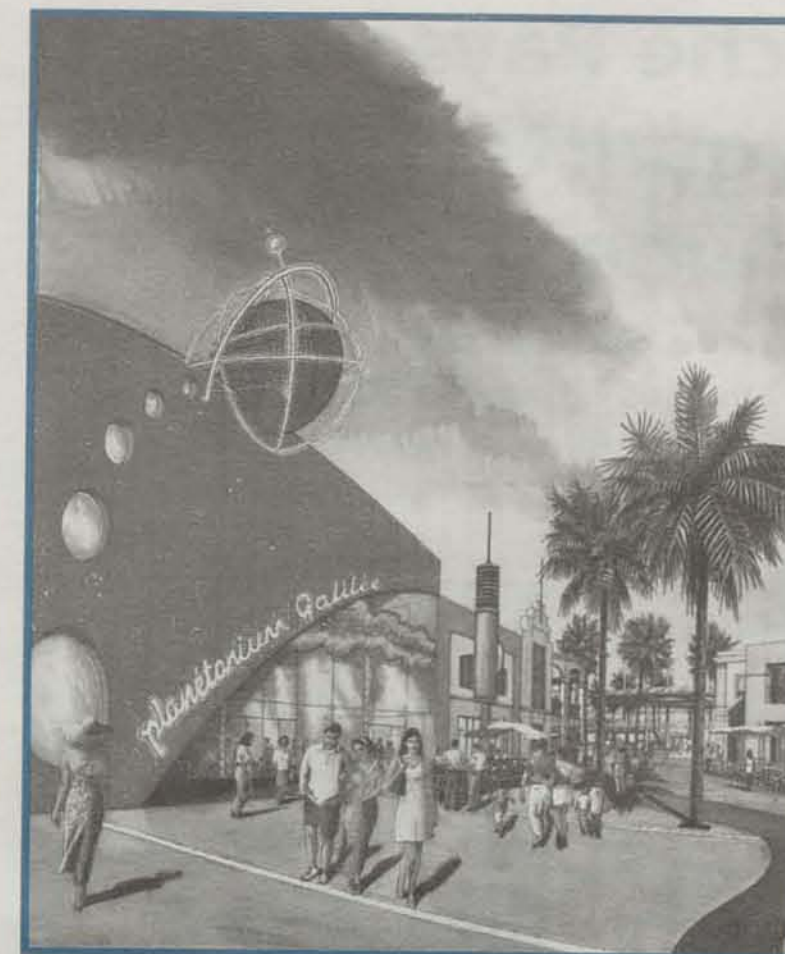
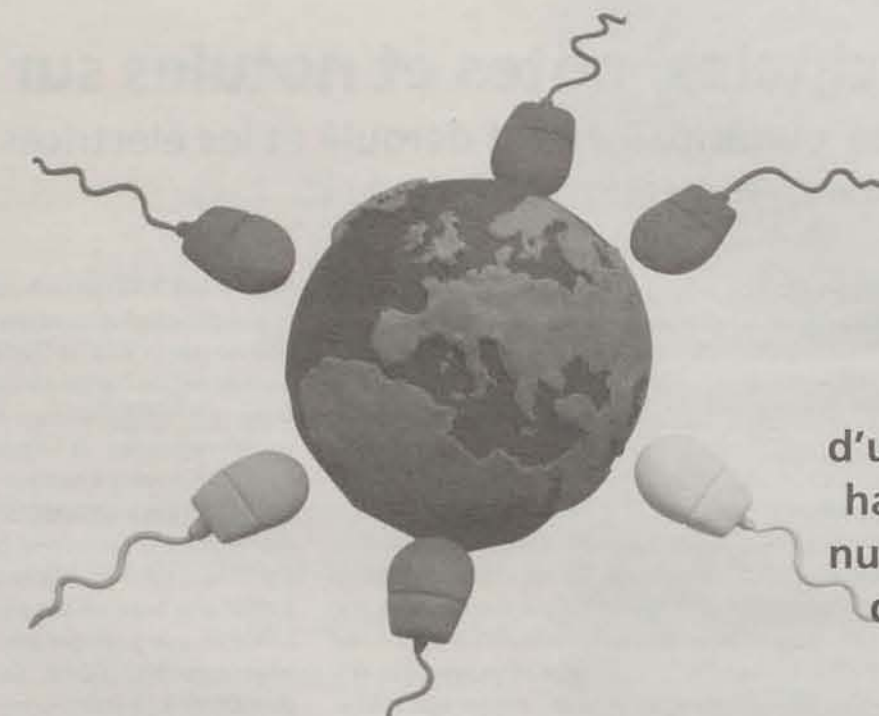
supérieur représentant quelque 7 500 emplois directs.

LE POURQUOI DU HAUT DÉBIT

A Montpellier, les besoins en télécommunication sont en augmentation exponentielle. Avec le haut débit, les connexions à Internet sont plus rapides et plus fiables : ainsi bientôt, le téléchargement et l'envoi de fichiers volumineux, la visualisation d'une vidéo en ligne, la possibilité d'écouter de la musique ou de participer à des jeux interactifs en réseau s'effectueront avec un bien meilleur confort d'utilisation. A quoi correspond exactement ce haut débit ? A titre d'exemple, en prenant des valeurs de référence arrondies et en kilobits par seconde, le débit du téléphone portable est de 10, celui du téléphone fixe de 60 et ceux utilisés par les centres de recherche, les universités ou les hôpitaux de 600 000. A l'avenir, au regard des ambitions et perspectives tracées pour la ville, certains de ces réseaux nécessiteront des débits de 5 à 12 millions.

OBJECTIF, INTERNET POUR TOUS

La Ville se convertit au tout Internet. Dès 2002, les 23 maisons pour tous seront en effet raccordées au haut débit : tous les Montpelliérains pourront ainsi se former à l'utilisation d'Internet et avoir accès à la richesse des contenus multimédias. Dans les écoles élémentaires et maternelles, 2000 ordinateurs connectés au réseau, donneront aussi aux scolaires la possibilité d'accéder aux fonds documentaires culturels et aux multiples fonds audio et vidéo. Parallèlement, des téléprocédures seront aussi mises en place dans les administrations afin de faciliter la vie des citoyens ; il sera alors possible d'effectuer en ligne toutes sortes de formalités, comme obtenir instantanément un renseignement ou remplir des formulaires d'état civil sans se déplacer. Avec le haut débit, les chercheurs de Montpellier qui travaillent sur des projets communs dans les domaines de la santé ou de la biochimie par exemple, vont pouvoir décupler leurs relations et accélérer l'issue de leurs travaux. Enfin, le patrimoine culturel de la ville : musée Fabre, hôtels particuliers, crypte Notre-Dame des Tables... s'ouvrira aux regards du monde entier par le biais de visites virtuelles organisées sur le Net.



ASTRONOMIE

Planétarium Galilée : en route vers l'espace !

La terre, le ciel, les étoiles et les galaxies vont bientôt nous faire tourner la tête à Montpellier avec un planétarium équipé des technologies les plus innovantes en matière d'astronomie. Un extraordinaire outil, ludique et pédagogique, pour petits et grands.

2001 l'odyssée de l'espace ! Rien ne sera plus vrai avec le Planétarium Galilée qui va nous permettre de voyager dans l'univers interstellaire. Ce sera un équipement scientifique et ludique de très haute technologie. Avec son simulateur astronomique Digistar II qui offre une incroyable qualité de projection et de multiples possibilités d'exploration dans l'espace et le temps, avec son système de diffusion image vidéo Star Rider qui permet d'approcher au plus près de la réalité virtuelle - six vidéo-projecteurs projettent des images reliées entre elles par la technique du "soft-edge" afin de ne former qu'une seule image - et avec son dôme écran Astro-Tec, de 15 mètres de diamètre, le Planétarium Galilée va nous permettre de tout connaître de l'espace galactique et intergalactique présent, passé et... futur ! Des aventures spectaculaires, vertigineuses et palpitantes en perspective, à vivre dans quelques mois seulement...

UN PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Le planétarium possédera une salle équipée d'un écran hémisphérique sur lequel sera projetée une représentation exacte et d'une qualité exceptionnelle du ciel nocturne - 9000 étoiles et planètes ! - Grâce au système Star Rider, animation "pleine voûte" de haute résolution, unique en Europe, très performant en matière d'effets sensoriels de texture et de couleur, associé à l'accélérateur de mouvements, il sera possible d'observer tous les phénomènes célestes en trois dimensions, de n'importe quel point de la terre ou d'une autre planète, et quelle que soit leur position sur l'échelle du temps ! L'occasion sera ainsi donnée par exemple, de nous émerveiller devant le ciel montpelliérain de l'an 15 000, d'assister à la prochaine éclipse de soleil, de quitter la terre et d'observer à loisir le système solaire depuis une autre planète...

UNE CITÉ DES SCIENCES

Le planétarium, grâce à un partenariat avec des sites et équipements scientifiques de même type, permettra d'explorer d'autres domaines que l'astronomie. Ces capacités sont très évolutives et presque illimitées, puisqu'il permettra la projection de représentations de bases de données de l'architecture, de la chimie, des sciences spatiales, des mathématiques, de la physique, de la biologie, de la médecine, l'électronique, les télécommunications et même... de l'art. Une richesse didactique multidisciplinaire qui sera complétée par des expo-

sitions, des animations ludiques multiples, ainsi que des spectacles. Toutes ses animations seront organisées dans le hall, véritable vitrine du planétarium, qui sera spécialement aménagé pour cela. Un potentiel pédagogique énorme qui va permettre de faciliter la compréhension de toutes les sciences, toutes les techniques quelles qu'elles soient.

UN LIEU STELLAIRE

Le bâtiment du planétarium déjà marqué par sa spécificité et sa haute technologie intérieure, se caractérise par son originalité extérieure. Pour les maîtres-d'œuvre, les architectes B. Gayet et A. Daronian, l'architecture du planétarium se devait d'être symbolique de l'identité du lieu : "Sa façade surmontée d'une sphère à maille métallique figurant un astrolabe dynamisé par des effets de lumière, sera constituée d'un voile courbe à découpe hyperbolique de couleur bleue et décorée d'étoiles et de planètes. A travers sa paroi de verre agrafé, elle dévoilera, comme un rideau de scène entrouvert, le hall avec ses animations, puis au second plan, le cylindre servant d'entrée à la salle du planétarium, coupé par un plan incliné à trame lumineuse évoquant le continuum spatiotemporel". Un lieu consacré aux étoiles, auquel il est prévu d'ajouter à proximité, un autre lieu voué cette fois au monde mystérieux des fonds sous-marins : un aquarium géant de 4000 m²...

*espace dont la quatrième dimension est le temps.

Galileo Galilée : "Et pourtant, elle tourne..." !



Galilée (1564-1642), qui a donné son nom au planétarium, fut pionnier des mathématiques appliquées, de la physique et de l'astronomie. Il découvrit la loi de synchronisme des petites oscillations du pendule, les lois de la chute des corps, énonça le principe d'inertie et la loi de la composition de la vitesse. Il construisit l'un des premiers microscopes et réalisa en 1609 la lunette qui porte son nom. Grâce à elle, il découvrit les taches du soleil, le relief de la lune, les satellites de Jupiter. C'est en pointant sa lunette sur Vénus, qu'il observa des phases, comme celles de la lune, et des variations de sa taille apparente. Ainsi, il n'eut plus aucun doute : la planète tournait bien autour du soleil et se déplaçait par rapport au soleil...

RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE SAVOIRS

Vous possédez un savoir et vous souhaitez le dispenser ou en acquérir de nouveaux ? Rejoignez le réseau d'échanges et de savoirs à la maison pour tous Fanfonne Guillerme, rue des Avants Monts. Tél. 04 67 04 23 10

LA VMEH FÊTE SES 200 ANS LE 21 AVRIL

L'Oeuvre de la Visite des Malades à l'Hôpital, association apolitique et non confessionnelle, héritière de l'Oeuvre des Hôpitaux de Saint-Vincent de Paul, a vu le jour dans 26 hôpitaux parisiens en 1801. Aujourd'hui, quelque 50 bénévoles de la VMEH se rendent régulièrement dans les maisons de retraite et les hôpitaux de Montpellier pour répondre à la solitude des malades hospitalisés et des personnes âgées. Pour fêter son deux centième anniversaire, VMEH organise un spectacle le 21 avril à 17 heures, salle des Rencontres à la mairie. Au programme : clown, chorales, groupes folkloriques etc. Infos : Mme Robin, tél. 04 67 66 75 65

CHERCHE ENSEIGNANTS BÉNÉVOLES POUR ENFANTS MALADES

Avec la recrudescence du nombre d'élèves qui s'inscrivent pour recevoir un enseignement à l'hôpital ou à domicile, l'association pour l'enseignement aux enfants malades ou accidentés manque de 25 enseignants bénévoles, toutes matières, tous niveaux, pour des interventions ponctuelles (une à deux heures par semaine). Tél. 04 67 45 25 29

FOIRE AUX MANÈGES

La traditionnelle foire aux manèges se tient jusqu'au 22 avril sur les parkings du Zénith, au domaine de Grammont. Elle est ouverte tous les jours de 14h à 20h pendant les vacances scolaires. Hors vacances scolaires les horaires sont les suivants : mercredi, dimanche de 14h à 20h le samedi de 14h à 23h.

L'AFM RECHERCHE
DES VOLONTAIRES
POUR LE
TÉLÉTHON 2001

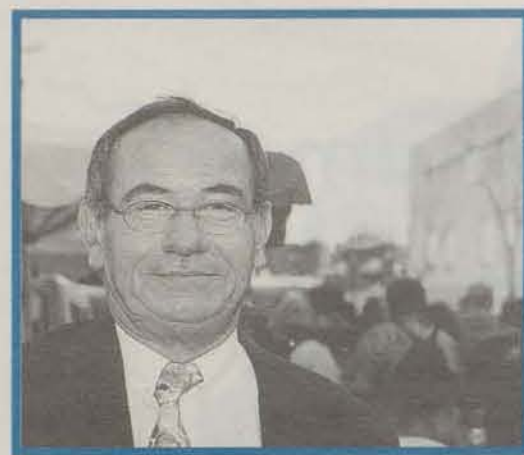
Les 7 et 8 décembre prochains, le Téléthon 2001 marquera la 4^e étape de la Grande Tentative de l'AFM pour la mise au point de nouvelles thérapies issues de la connaissance des gènes. Dès aujourd'hui l'AFM recherche des bénévoles pour rejoindre ses équipes de coordination qui tout au long de l'année, suscitent, encadrent et soutiennent toutes les manifestations du Téléthon. Vous êtes motivé, vous disposez de temps libre, vous avez des compétences dans les domaines de la communication, des compétences financières ou comptables, vous connaissez le tissu local des entreprises, vous disposez de temps pour tenir une permanence téléphonique ou assurer un secrétariat, vous êtes vidéaste amateur ou professionnel : rejoignez l'équipe de l'AFM ! Tél. 01 44 16 27 40

HALTE-GARDERIE

Une nouvelle halte-garderie municipale a ouvert ses portes depuis le 12 mars dans le quartier de Figuierolles : "Les Farfadets", 4-6, rue Albert Samain. Pour tout renseignement : Tél. 04 67 27 69 46

AGE D'OR

Le journal trimestriel Age d'Or "Vivement" est paru. Vous y trouverez le calendrier des activités du trimestre à venir : des dizaines de rendez-vous sportifs, culturels, artistiques qui offrent mille et une occasions de rencontres. A noter, la destination des trois prochains voyages : Les châteaux de la Loire, le sud de la Corse, et le Périgord. Le journal est à votre disposition à la mairie, dans les mairies annexes, les maisons pour tous, les clubs, les maisons de retraite etc. Infos. 04 67 34 70 80



André Coulet, président du Comité de quartier Saint Clément

Un Marché Paysan dans le quartier Saint Clément

Créé par le Comité de Quartier Saint Clément en concertation avec les habitants du quartier et avec le soutien de la Ville, un nouveau marché paysan vient de voir le jour à Montpellier.

C'est le 21 mars dernier, au lendemain de l'arrivée du printemps - et jour de la Ste Clémence ! - qu'a eu lieu à l'initiative du Comité de Quartier Saint Clément le lancement du Marché Paysan Saint Clément. Installé rue Cante-Gril, devant le collège Las Cazes, ce marché qui se tient tous les mercredis soirs de 17h à 20h30 rassemble une quinzaine de commerçants - producteurs qui proposent un large éventail de produits régionaux : fruits et légumes, viande, charcuterie, fromages, pain, vin, olives, miel, huiles...

"La création de ce marché permet de répondre à une forte attente des habitants du quartier" souligne André Coulet, Président du Comité de Quartier Saint Clément. "Dès

1999, nous avons réalisé, avec l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Hérault (ADEARH), une enquête préalable auprès des habitants du quartier" précise André Coulet. "Nous avons ainsi pu constater qu'il existait une très forte demande de leur part en faveur de produits alimentaires de qualité. Comme les deux journées-test que nous avons organisées en mai et décembre 2000 ont bien fonctionné, nous avons décidé de lancer le marché au printemps 2001. Notre souhait, en plus du service de proximité de qualité qu'il rend aux habitants, est que ce marché participe pleinement à la vie du quartier en devenant un lieu de convivialité et de rencontre."



Composé de bénévoles qui ont décidé de s'engager pour développer la vie de leur quartier, le Comité de quartier Saint Clément a été créé au mois de septembre 1999. Il comporte quatre commissions - environnement, sécurité, animations et marché, relations avec les écoles - qui constituent autant de socles sur lesquelles s'appuient ses différentes actions : création et fonctionnement du marché bien sûr (en collaboration avec la toute nouvelle Association du Marché Paysan du quartier Saint Clément, chargée de la promotion du marché), mais aussi organisation d'une galette des rois au mois de janvier, d'un carnaval au printemps, d'une fête du vin nouveau et de la cochenaille en novembre, participation au Téléthon de décembre et, tout au long de l'année, participation aux travaux de la Commission Montpellier au Quotidien.

Comité de quartier Saint Clément :
04 67 52 63 11.
Site Internet :
www.quartier-saint-clement.fr.fm



Les commerçants-producteurs du marché paysan Saint-Clément vous donnent rendez-vous tous les mercredis de 17h à 20h30

Les marchés de Montpellier

LES GRANDS MARCHÉS

Le marché du Peyrou
Promenade du Peyrou
Quartier : Montpellier
centre (centre historique)
Lignes de bus : 4, 6, 7 et 16 (arrêt Peyrou)
Parking Arc de Triomphe : 450 places
Parking Peyrou-Pitot : 600 places
37 commerçants à votre service
Horaires : tous les jours de 7h à 13h

Le marché du plan Cabanes
Cours Gambetta
Quartier : Montpellier

centre (Gambetta)
Ligne de bus : 15 (arrêt Plan Cabanes)
Parking Gambetta : 500 places
46 commerçants à votre service
Horaires : tous les jours de 7h à 13h

Le marché des Arceaux
Boulevard des Arceaux
Quartier : Montpellier
centre (Les Arceaux)
Lignes de bus : 6 et 16 (arrêt Arceaux)
Parking des Arceaux : 210 places
80 commerçants à votre service
Horaires : tous les jours de 7h à 13h

LES MARCHÉS DE QUARTIER

Le marché des Beaux-Arts
Place des Beaux Arts

Le marché de la place de la Comédie
Place de la Comédie
Quartier : Montpellier
centre (centre historique)
Station tramway : Comédie
Parking de la Comédie : 940 places
Parking du Polygone : 1050 places
30 commerçants à votre service
Horaires : du dimanche au vendredi, de 7h à 13h

Quartier : Montpellier
Centre (Antigone)
Lignes de bus : 4 et 9 (arrêt Bernard Déléclieux)
6 commerçants à votre service
Horaires : du lundi au samedi de 7h à 13h

Le marché Tastiavin
Avenue Pedro de Luna
Quartier : Croix d'Argent (Lemasson)
Lignes de bus : 5 et la Ronde (arrêt Mas Devon)
38 commerçants à votre service
Horaires : du mardi au samedi de 7h à 13h

Le marché plan des Quatre Seigneurs
Place Jean Baumeil

Quartier : Hôpitaux Facultés (Plan des 4 Seigneurs)
Lignes de bus : 23 et la Navette (arrêt Plan des 4 Seigneurs)
9 commerçants à votre service
Horaires : mardi, vendredi et samedi de 7h à 13h

Le marché d'Antigone
Place du Nombre d'Or
Quartier : Montpellier
Centre (Antigone)
Station tramway : Antigone
Parking du Nombre d'Or : 278 places
15 commerçants à votre service
Horaires : le mercredi de 7h à 13h

Création et composition des Commissions municipales

Traditionnellement, la première séance du Conseil Municipal, suivant celle de son installation et de l'élection du maire et de ses adjoints, est consacrée à la formation des Commissions Municipales destinées à faciliter le fonctionnement de la gestion de la Ville conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal, dans sa séance publique du 2 avril 2001 a donc décidé de créer 18 commissions municipales, composées de 5 membres, plus le maire président de droit. Les commissions se sont réunies le mardi 3 avril et ont procédé à la désignation d'un vice-président parmi leurs membres

Commission n° 1 Finances, personnel municipal et démocratie participative

Mme MANDROUX-COLAS H.
Mme BEGIN G.
M. DEAN J.
M. GARRIGA J.
Mme PETTOUT M.

Commission n° 2 Ville durable et démocratie participative

M. ROUMEGAS J. L.
M. GUIBAL M.
Mme BECCARIA E.
Mme ZANNETTACCI C.
Mme MUSCAT C.

Commission n° 3 Bâtiments communaux, patrimoine et démocratie participative

M. PASSET M.
M. BOUVIER J.P.
M. BIAU J.C.
M. BOUILLE C.
M. CONRIE J.

Commission n° 4 Relations internationales, jumelages et démocratie participative

M. FABRE B.
Mme CAPUOZZI-BOUALAM T.
M. MAJDOUL M.
Mme BECCARIA E.
Mme DE CASTET F.

Commission n° 5 Maisons pour tous, convivialité, animations des quartiers, festivités et démocratie participative

Mme FOURTEAU C.
M. VIGNAL P.
Mme COUVERT M.
Mme BLANC M.
M. DUMONT C.

Commission n° 6 Projet urbain, politique de la Ville et démocratie participative

M. DUGRAND R.
Mme D'ABUNTO F.
Mme MOSCHETTI-STAMM M.
M. FABRE B.
M. DUGRIP O.

Commission n° 7 : Enseignement et démocratie participative

M. LEVITA M.
Mme CHAZE M.C.
M. THINES P.
Mme WEILL A.
Mme SCHILLING D.

Commission n° 8 Animation de l'économie urbaine et démocratie participative

Mme DELONCLE G.
Mme DOMBRE-COSTE F.
M. MORALES C.
M. MAJDOUL M.
M. TSITSONIS F.

Commission n° 9 Génie urbain (eau, voirie, éclairage, signalisation,...) et démocratie participative

M. POUGET L.
Mme CAPUOZZI-BOUALAM T.
M. NAVARRO R.
M. PASSET M.
M. BARTHEZ B.

Commission n° 10 Etat-civil, affaires funéraires, cimetières et démocratie participative

M. BIAU J.C.
Mme CASTRE M.
Mme ZANNETTACCI C.
M. BONNET J.L.
Mme ANSELMÉ-MARTIN M.L.

Commission n° 11 Enfance, jeunesse et démocratie participative

Mme COLLERAIS J.
Mme CASTRE M.
Mme DAUVERCHAIN R.M.
Mme SOUCHE R.
M. JULIEN A.

Commission n° 12 Nettoyement, vie quotidienne et démocratie participative

M. FLEURENCE S.
Mme DOMBRE-COSTE F.
M. BIAU J.J.
M. GUIBAL M.
Mme CHASSONNERIE C.

Commission n° 13 Vie culturelle et démocratie participative

M. TALVAT H.
Mme COUVERT M.
Mme COLLERAIS J.
Mme ANGLES L.
Mme DE CASTET F.

Commission n° 14 Droits de la Femme, consommation, sécurité alimentaire, relations santé / environnement, et démocratie participative

Mme RUBAN M.
Mme BECCARIA E.
Mme LE DAIN A.Y.
Mme ZANNETTACCI C.
Mme MUSCAT C.

Commission n° 15 : Sécurité publique, sûreté de la ville et démocratie participative

M. BOUILLE C.
M. NAVARRO R.
M. ROSEAU G.
M. GARRIGA J.
M. CONRIE J.

Commission n° 16 Ecomobilité et démocratie participative

M. MAJDOUL M.
M. NAVARRO R.
M. DEAN J.
M. MICHEL B.
M. BARTHEZ B.

Commission n° 17 Sports dans la ville et démocratie participative

Mme BONIFACE-PASCAL S.
M. VIGNAL P.
Mme BENEZECH A.
M. BOUVIER J.J.
M. SALA P.

Commission n° 18 Solidarité, C.C.A.S. et démocratie participative

M. SAUREL P.
Mme DAUVERCHAIN R.M.
M. ROSEAU G.
Mme BHIRI A.
M. DUGRIP O.



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal

2. Informations de M. le député-maire

3. Conseil Municipal - Attributions - Délégation au Maire

4. Commissions Municipales - Création - Composition (ci-contre)

5. Conseil Municipal - Indemnités des élus

Questions 6 à 124
Election des représentants de la ville dans les structures et institutions

6. Sociétés Locales d'Epargne : MM. Saurel, Guibal, Roseau, et Mme D'Abunto

7. Caisse de Crédit Mutuel de Montpellier : M. Garriga

8. Personnel Municipal - Commission Administrative Paritaire - Membres titulaires : MM. Frêche, Passet, Mmes Zannettacci, D'Abunto, Dauverchain, MM. Fabre, Biau, Majdoul, Roumégas, Mme Mandroux-Colas, M. Pouget, Mme Weill, MM. Guibal, Fleurence, Mme Fourteau, MM. Bouillé, Morales - Membres suppléants : Mmes Bhiri, Ruban, M. Garriga, Mme Deloncle, MM. Bouvier, Déan, Mme Collerais, MM. Saurel, Lévia, Mme Boniface-Pascal, M. Vignal, Mmes Bégin, Capuozzi-Boualam, Beccaria, Chaze, MM. Navarro, Talvat

9. Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du personnel municipal et du Centre Communal d'Action Sociale : désignation des représentants de la ville - Membres titulaires : MM. Biau, Passet, Mmes Dauverchain, Mandroux-Colas, MM. Bouillé, Saurel, Mmes Fourteau, D'Abunto, MM. Fleurence, Navarro, Pouget - Membres suppléants : Mmes Bhiri, Blanc, M. Fabre, Mme Castre, MM. Morales, Vignal, Mmes Angles, Zannettacci, Couvert, Bégin, M. Lévia

10. Adhésion au Comité 21 - Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable : M. Roumégas

11. Maison de l'Environnement : Mme Moschetti-Stamm et M. Morales

12. Commission des Organismes Génétiquement Modifiés : M. Frêche, Mme Ruban, MM. Biau, Morales, Mmes Le Dain, Zannettacci, D'Abunto, Anselme-Martin

13. Aéroport de Montpellier-Méditerranée - Commission consultative de l'environnement : M. Roumégas

14. Association de Gestion de la Maison de Montpellier à Heidelberg : MM. Fabre, Lévia, Guibal

15. Réseau des Villes C6 (C.E.I.E.) - Comité exécutif : M. Fabre

16. Réseau des Villes C6 (C.E.I.E.) COMMISSIONS

• Europol universitaire : Mme Le Dain (M. Cottet)

• Sports : Mme Boniface-Pascal (M. André Jean)

• Tourisme : Mme Deloncle (M. Klépand)

• Informatique : M. Talvat (M. Bourlet)

• Revitalisation des centres historiques : M. Dugrand (M. Charrier)

• Transports : M. Guibal (M. Robequain)

17. Maisons pour Tous - Règlement intérieur de la régie municipale d'exploitation du service des Maisons pour Tous - Avenant n°1

18. Maisons pour Tous - Régie municipale d'exploitation des Maisons pour Tous - Elections des membres du conseil d'administration

19. Caisse de Crédit Municipal de Nîmes : Mme Dauverchain

20. Ensembles immobiliers - Assemblées générales de copropriétaires : M. Passet, Mme Beccaria

21. Commission extra municipale d'urbanisme : MM. Frêche, Dugrand, Roumégas, Passet, Mme Fourteau, D'Abunto, M. Morales, Mme Bégin, MM. Vignal, Navarro, Mmes Moschetti-Stam, Castre

22. Dispositif de pilotage et de maîtrise d'œuvre du Contrat de Ville et du Grand Projet de Ville : M. Frêche ou son représentant M. Bouillé, MM. Majdoul, Déan. Suppléants : MM. Saurel, Mme Bhiri, MM. Navarro, Fleurence

23. Commission Locale du Secteur Sauvegardé : M. Dugrand, Mme Moschetti-Stamm, MM. Guibal, Déan, Mme Boniface-Pascal, M. Fabre, Mmes Deloncle, Dauverchain, Chaze, MM. Talvat, Michel, Barthez, Conrié, Mme De Castet

24. Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) : M. Pouget

25. Conseil Départemental de l'Habitat : MM. Pouget, (M. Garriga)

26. Nouveau Logis Méridional : M. Navarro, (Mme Zannettacci)

27. Association des Résidences Internationales de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole : MM. Lévia, Talvat, Bouillé, Beccaria, (Mme Couvert, Collerais)

28. Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré (DOMICIL) : M. Majdoul, (M. Pouget)



29. A.C.M.: MM. Pouget, Passet, Biau, Mmes Bégin, Fourteau, D'Abundo, Castre.

30. Office Public des HLM du Département de l'Hérault : Mme Castre.

31. Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction : M. Saurel, (Mme Bégin).

32. Société d'Équipement de la Région Montpellieraine : MM. Frêche, Garriga, Dugrand, Passet, Guibal.

33. Comité de la Caisse des Ecoles : MM. Lévia, Navarro, Mmes Blanc, Deloncle, Angles.

34. Commission de la restauration scolaire : MM. Lévia, Mmes Weill, Ruban, Chaze, Couvert.

35. Commission de site inter universitaire : MM. Fleurence, Lévia.

36. Pôle Européen Universitaire : M. Frêche, Mme Le Dain.

37. Université Montpellier I - Commission sociale d'établissement : Mlle Couvert.

38. Université Montpellier I - Conseil d'administration : M. Guibal, (M. Garriga).

39. Université Montpellier I - Service commun de formation permanente DIDERIS : M. Passet.

40. Université Montpellier I - Conseil de l'UFR Droit : M. Guibal.

41. Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc - Commission sociale d'établissement : Mlle Couvert.

42. Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc - Conseil des études et de la vie universitaire : Mme Le Dain, (M. Bouillé).

43. Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc - Conseil de l'Institut Universitaire de Technologie : M. Lévia, (Mme Collerai).

44. Université Montpellier III Paul Valéry - Commission sociale d'établissement : Mlle Couvert.

45. Université Montpellier III Paul Valéry - Commission Campus de l'université : Mme Capuozzi-Boualam, (M. Vignal).

46. Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil d'administration : M. Lévia, (Mme Collerai).

47. Université Montpellier III Paul Valéry - Département langues étrangères appliquées : Mme Beccaria, (M. Madjoul).

48. Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil de l'UFR I : Mme Chaze, M. Déan.

49. Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil de l'UFR II : Mme Beccaria.

50. Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil de l'UFR V : M. Déan.

51. Ecole Nationale Supérieure Agronomique : Mme Le Dain.

52. Aéroport de Montpellier Méditerranée - Commission consultative économique : M. Michel, (M. Madjoul).

53. Commission municipale des halles et marchés : M. Madjoul, Mmes Dombre-Coste, Bégin.

54. Association Montpellier Méditerranée Technopole : MM. Frêche, Déan, (M. Madjoul, Melle Couvert).

55. Association Office de Tourisme de la Région de Montpellier : MM. Frêche, Dugrand, Mmes Deloncle, Ruban.

56. Association Pôle Emplois/Services Hérault (PES-34) : Mme Bégin.

57. Société Anonyme d'Economie Mixte "Le Corum" CA : MM. Frêche, Talvat, Mme Deloncle, M. Roumégas, Mme Zannettacci, AG: Mme Deloncle.

58. Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier (SEMIFIM) CA : M. Frêche, Michel, Biau, Fabre, Passet, Mmes Dombre-Coste, D'Abundo, Castre, AG: M. Michel.

59. Société d'Economie Mixte du Marché d'intérêt National de Montpellier CA : MM. Frêche, Michel, Fabre, Passet, AG: M. Frêche.

60. Société Anonyme d'Economie Mixte Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation CAP ALPHA - CA : Mme Le Dain, M. Talvat, AG: Mme Le Dain.

61. Association Média Forma Sud : M. Talvat, Mme Deloncle, M. Lévia, Mme Mandroux-Colas.

62. Commission Permanente Interdépartementale de la Dérivation des Eaux de la Source du Lez : MM. Morales, Pouget, Dugrand, Garriga, Passet, Bouvier.

63. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc (BRL) : Mme Le Dain.

64. Commission d'Etudes des Aménagements Hydrauliques de la Région Nord de Montpellier : MM. Dugrand, Roumégas, Pouget.

65. Commission Locale de l'Eau : M. Pouget, (Mme Moschetti-Stamm).

66. Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau de la Région de Montpellier : MM. Roumégas, Pouget.

67. Association "Bienvenue à l'enfance" : Mme Collerai, Zannettacci.

tacci, Ruban, Dauverchain, Bégin.

68. Plan Local d'insertion par l'Economique : M. Saurel, Mme Bhiri.

69. Commission Ville/Poste : MM. Fleurence, Mme Fourteau, (Mme Blanc).

70. Association "La Comédie du Livre, littérature et bande dessinée" : M. Talvat, Mme Angles.

71. Association du Festival International de Montpellier Danse : MM. Frêche, Talvat, Mmes Moschetti-Stamm, Zannettacci, Chaze.

72. Association Festival International de Radio France et de Montpellier : M. Talvat, Mmes Chaze, Angles, MM. Frêche, Déan.

73. Association Festival International du Cinéma Méditerranéen de Montpellier France : MM. Talvat, Roumégas, Mmes Collerai, Chaze, Beccaria.

74. Association de Gestion des Opéras de Montpellier : M. Talvat, Mmes Angles, Zannettacci, M. Fabre, Mmes Chaze, Weill, MM. Bouvier, Vignal.

75. Association Montpellier Photo Visions : M. Talvat, Mmes Weill, Angles, M. Roseau, Mmes Capuozzi-Boualam, M. Chaze.

76. Association de l'Orchestre National de Montpellier : M. Talvat, Mmes Chaze, Zannettacci. Personnalité qualifiée : M. Larbiou.

77. Association pour l'Etude de la Réalisation des Réseaux Câblés : M. Talvat, Mme Ruban.

78. Association des Villes Câblées : M. Talvat.

79. Société Anonyme d'Economie Mixte Télé Vidéocommunication de Montpellier (TVM) : MM. Talvat, Lévia, Mmes Deloncle, Bégin.

80. Association Vidéo Animation Languedoc (VAL) : M. Talvat.

81. Association Maison de Télé-détection (Système d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon) : Mme Moschetti-Stamm.

82. Comité d'Ethique de la Vidéo Surveillance Urbaine : MM. Talvat, Bouillé, Mme Mandroux-Colas, MM. Fabre, Barthez.

83. C.R.E.P.S. de Montpellier Languedoc-Roussillon (Centre d'Éducation Populaire et de Sport) : Mme Boniface-Pascal.

84. Commission Régionale du Sport de Haut Niveau du Languedoc Roussillon : M. Bouvier.

85. Montpellier Université Club Canoë Kayak : M. Vignal.

86. Université Montpellier I - Conseil de l'UFR STAPS : Mme Boniface-Pascal, (M. Bouvier).

87. Centre Communal d'Action Sociale : M. Saurel, Mmes Dauverchain, Bhiri, Bégin, Castre, Weill, M. Dugrip.

88. Association Départementale d'Animation et de Gestion

d'Etablissements Spécialisés (ADAGES) : M. Saurel.

89. Association Font-Trouvée Aide aux Handicapés Mentaux (AF-TAHM) - Institut médico-éducatif : Mme Dauverchain.

90. Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux - Institutions médico-sociales : M. Saurel.

91. Association Montpellieraine pour l'entraide l'Animation et les Loisirs des Personnes Agées de Montpellier : M. Saurel, (Mme Dauverchain).

92. Association pour Adultes et Jeunes Handicapés : Mme Bégin.

93. Commission d'Admission à l'Aide Sociale : MM. Saurel, Frêche, Mme Dauverchain.

94. Centre d'Éducation Spécialisée pour Déficiants Auditifs (CESDA) : Mme Dauverchain.

95. Centre Médical de l'Enfance Fontcaude : Mme Bhiri.

96. Centre Nazareth : M. Saurel.

97. Maison d'Enfants Marie Calzergues : M. Saurel, Mme Dombre-Coste.

98. Commissions Locales d'Insertion Montpellier Nord : Mme Dauverchain, (Mme Collerai); Montpellier Sud : M. Saurel, (Mme Benezech); Mission Locale d'insertion de l'Agglomération de Montpellier : M. Saurel.

100. Maison de Retraite de la Croix d'Argent Jean Périolier : M. Roseau.

101. Petites Sœurs des Pauvres "Ma Maison" : M. Saurel.

102. Résidence-foyer pour Personnes Agées "La Providence" : M. Guibal.

103. Résidence "Les Courallies" : Mme Dauverchain.

104. Université du Tiers Temps : M. Saurel.

105. Conseil Communal de Prévention de la Délinquance : Mmes Fourteau, Bégin, M. Saurel, Mme Souche, Collerai, M. Bouillé, Mmes Benezech, Capuozzi-Boualam, Dauverchain.

106. Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille : M. Saurel.

107. Commission Régionale des Foyers des Jeunes Travailleurs du Languedoc-Roussillon : Mme Collerai.

108. Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier - Conseil d'administration : M. Saurel en suppléant de M. Frêche, président de droit, Mme Blanc, M. Biau, Mmes D'Abundo, Mandroux-Colas, MM. Garriga, Guibal, Mme Le Dain, MM. Lévia, Madjoul, Mme Mandroux-Colas, MM. Michel, Morales, Mme Moschetti-Stamm, MM. Navarro, Passet, Pouget, Roseau, Roumégas, Mme Ruban, M. Saurel, Mme Souche, MM. Talvat, Vignal, Mmes Weill, Zannettacci.

109. Centre Hospitalier Paul Coste Floret de Lamalou-les-Bains : Mme Dauverchain.

110. Centre Régional de Lutte Contre le Cancer : M. Bouvier.

111. Centre Régional de Transfusion Sanguine : M. Bouvier.

112. Comité de l'Hérault d'Éducation pour la Santé : M. Vignal, (Melle Couvert).

113. Ecole des Manipulateurs d'Électroradiologie : Mme Zannettacci.

114. Ligue Nationale Contre le Cancer : Mme Castre.

115. Commission Régionale pour l'insertion des Populations Immigrées (CRIPI) : Mme Bhiri, (Mme Bégin).

116. Maison du Travail et des Syndicats : M. Fleurence, Mmes D'Abundo, Souche, MM. Passet, Saurel, Morales.

117. Commission d'adjudication et d'appels d'offres : Mme Mandroux-Colas, M. Biau, Passet, Mme Weill, Petitout, (M. Guibal, Garriga, Déan, Mme Bégin, M. Corré), Délégués par arrêté : M. Fleurence, 1^{er} suppléant de M. Frêche, M. Pouget suppléant de M. Frêche ou de M. Fleurence.

118. Commissions d'adjudication ou d'appels d'offres des services déconcentrés de l'Etat : M. Dugrand.

119. Commission de réforme du matériel et des véhicules : M. Puget, Mmes Deloncle, Benezech, Capuozzi-Boualam, Mandroux-Colas.

120. Commission de concession d'occupation du domaine public : M. Guibal, Mme Dombre-Coste, M. Madjoul, Mme Blanc, M. Julien, (Mmes Weill, Couvert, Chaze, Beccaria, Mme Schilling).

121. Transports Agglomération de Montpellier : MM. Morales, Madjoul, Guibal.

122. Association Nationale des Elus du Vin : Mme Mandroux-Colas.

123. Association "Les Villes Européennes TGV" : M. Frêche, (M. Guibal).

124.

Conseil de District de l'Agglomération de Montpellier

M. Frêche, Mmes Angles, Beccaria, Bégin, Benezech, Bhiri, M. Biau, Mmes Blanc, Boniface-Pascal, M. Bouvier, Mmes Capuozzi-Boualam, Castre, Chaze, Collerai, Couvert, D'Abundo, Dauverchain, M. Déan, Mmes Deloncle, Dombre-Coste, MM. Dugrand, Fabre, Fleurence, Mme Fourteau, MM. Garriga, Guibal, Mme Le Dain, MM. Lévia, Madjoul, Mme Mandroux-Colas, MM. Michel, Morales, Mme Moschetti-Stamm, MM. Navarro, Passet, Pouget, Roseau, Roumégas, Mme Ruban, M. Saurel, Mme Souche, MM. Talvat, Vignal, Mmes Weill, Zannettacci.



Les jeunes de l'A.S. Saint Martin Gazelec étaient venus en nombre, le 17 février dernier, pour l'inauguration des vestiaires du terrain de foot Robert Granier.



Philippe Sorez, président de l'A.S. Saint Martin Gazelec.

Depuis, le "petit" club de quartier a bien grandi et ce sont plus de mille jeunes (1084 exactement) qui disputeront du 14 au 16 avril sur les terrains de Grammont la trente-cinquième édition du tournoi international Saint Martin Gazelec. Au programme : plus de 500 matches auxquels participeront notamment, aux côtés d'équipes locales, régionales, ainsi que de très bons clubs nationaux (MHSC, Toulon, Nîmes...), les équipes des villes de Santander (Espagne), Eindhoven (Hollande), Marrakech (Maroc), Bologne et Florence (Italie) et Berne (Suisse). Nouveauté 2001, le tournoi Saint Martin Gazelec s'ouvre cette année au football féminin avec des rencontres auxquelles participeront plusieurs clubs locaux ainsi qu'une équipe de Berne (Suisse).

"Au delà de l'objectif purement sportif, qui

14, 15 ET 16 AVRIL À GRAMMONT

35^e Tournoi International de l'A.S. Saint Martin Gazelec Une grande fête de la jeunesse et du sport

Plus de mille jeunes footballeurs représentant des clubs français, espagnols, hollandais, marocains, italiens et suisses vont se rencontrer à Montpellier à l'occasion du 35^e Tournoi International de l'association sportive Saint Martin Gazelec.

reste évidemment important, nous nous attachons avant tout à développer et à promouvoir le plaisir du jeu auprès des jeunes" souligne Philippe Sorez, président de l'association sportive Saint Martin Gazelec. Un plaisir de jouer qui va de pair, pour le président et les responsables du club, avec le respect des règles du "jeu juste" (ou fair-play). D'ailleurs, dans ce domaine aussi, une nouveauté marquera le tournoi 2001 avec la présentation, le 14 avril à l'issue du défilé des équipes participant au tournoi, du spectacle "Carton rouge", un match d'im-

provisation dont le but est de sensibiliser les spectateurs aux situations de violence qu'ils peuvent rencontrer lors de la pratique du football pour leur permettre, par le jeu théâtral, d'identifier ces situations et de trouver les réponses les plus appropriées.

Renseignements

Association Sportive Saint Martin Gazelec : 04 67 65 43 81. Spectacle "Carton rouge", le 14 avril à 17h (Salle des Rencontres ou Corum, sous réserve).



Le rassemblement des jeunes footballeurs sur l'Esplanade, à l'issue du défilé de l'année dernière.

Calendrier des manifestations sportives

21 AVRIL

Athlétisme : meeting régional organisé par Montpellier Athlétisme, stade Philippidès.

21/22 AVRIL

Karaté : Coupes de France Sud, palais des sports Pierre de Coubertin.

22 AVRIL

Handball : M.H.B./Pontault Combault, 17h, palais des sports René Bougnol. **Natation** : 3^e Animation Avenir organisé par le Centre Nautique de la Paillade. **Baseball** : Montpellier-Castelnau Baseball, stade de Veyrass. **Athlétisme** : 6^e meeting interrégional de niveau organisé par le Comité Départemental d'Athlétisme, à partir de 9h, stade Philippidès.

mié Départemental d'Athlétisme, à partir de 9h, stade Philippidès.

des sports Pierre de Coubertin.

28/29 AVRIL

Athlétisme : championnats départementaux d'athlétisme organisés par le MUC Athlétisme, stade Philippidès.

29 AVRIL

Modélisme : compétition de modélisme organisée par l'Association de Modélisme Occitane, à partir de 9h, Grammont.

1^{er} MAI

Volleyball : tournoi de l'A.S. Paillade Volley, annexes Mosson, à partir de 8h. **Football** : tournoi débutants du R.C. Lemasson, terrain Giambrone, à partir de 9h.

son, terrain Giambrone, à partir de 9h.

3 MAI

Athlétisme : championnat d'académie organisé par la F.N.S.U. à partir de 13h30 au stade Philippidès.

6 MAI

Rugby : Montpellier Rugby Club/Aubenas, 15h, stade Sabathé. **Handball** : M.H.B./Sélestat, 17h, palais des sports René Bougnol. **Natation synchronisée** : championnats régionaux organisés par Montpellier Natation Synchronisée, piscine de la Chamberle.

9 MAI

Basketball : Montpellier Paillade Basket/Cholet, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

gionaux organisés par le MUC Athlétisme, stade Philippidès.

Baseball : Montpellier-Castelnau Baseball/Paris Université Club, stade de Veyrass.

8 MAI

Volleyball : tournoi annuel de l'ASPTT, Vauguières. **Football** : tournoi Poussins Benjamins des Arceaux, cité Astruc, à partir de 8h.

9 MAI

Basketball : Montpellier Paillade Basket/Cholet, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE FABRE

Samedi 14 avril à 14h30 : Les tableaux flamands et hollandais. Vendredi 20 avril à 14h30 : Hôtel de Cabrières - Sabatier d'Espeyran. Samedi 21 avril à 14h30 : Les sculptures. Jeudi 26 avril à 14h30 : Les faïences. Samedi 28 avril à 14h : Les chefs-d'œuvre. Dimanches 29 avril à 14h30 : Hôtel de Cabrières - Sabatier d'Espeyran. Toutes les visites guidées durent 1h30, pour les visites de l'hôtel de Cabrières - Sabatier d'Espeyran, il est fortement conseillé de s'inscrire auprès de l'accueil du musée Fabre (tél. 04 67 14 83 00).

PRINTEMPS DES MUSÉES

A l'occasion du printemps des Musées 2001, le musée Fabre crée l'événement en organisant un échange d'œuvres avec la Galleria d'arte moderne di Genova. Neuf toiles issues de cette collection et datées entre 1870 et 1920 viendront prendre place dans les collections permanentes du musée Fabre, entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2001. Ces tableaux, placés au troisième étage en regard des œuvres de Bazille, illustrent le développement de la peinture de plein air à l'époque impressionniste. En échange, le musée Fabre a prêté à Gènes quatre tableaux : un Matisse, un Valadon et deux Utrillo.

GEORGES FRÈCHE PRIMÉ PAR LE NOUVEL ECONOMISTE

Chaque année, le Nouvel Economiste organise un "tour de France" de la réussite économique. Dans six grands territoires, un jury composé de journalistes de la presse régionale met en exergue la réussite économique des régions. Pour le territoire Méditerranée (PACA - Languedoc-Roussillon) le prix du projet de l'année a été décerné à Georges Frêche, maire de Montpellier, pour l'installation du tramway dans la ville.

agenda

Concerts de l'orchestre philharmonique

Vendredi 13 avril
Anton Bruchner
Symphonie n°5 en si bémol majeur A 96
Direction : Heinz Wallberg
Opéra Berlioz - Le Corum - 20h30

Judi 19 avril
Concert Amadeus
Frédéric Chopin : Ballade n°1 en sol mineur
opus 23 : Scherzo n°1 en si mineur opus 20;
Andante spianato et grande polonaise opus
22.
Serge Rachmaninov : 3 préludes
Serge Prokofiev : Sonate n°7 en si bémol
majeur opus 83
Soliste : Enrica Ciccarelli, piano
Salle Pasteur - Le Corum - 20h30

Dimanche 22 avril
Concert XX^e siècle
Pascal Dusapin : Extensio
Jean-Louis Agobet : concerto pour piano et
orchestre
Iannis Xenakis : Krinoidi
Claude Debussy : Printemps
Alexander Paley, piano
Pascal Rophé, direction
Opéra Berlioz - Le Corum - 17h

Bibliothèque municipale centrale

Espace l'île aux Contes
Mercredi 11 avril, 15h30 : contes pour les
2-7 ans par François Vermeil
Mercredi 25 avril, 15h30 : contes pour les
7 ans et plus par Gilles Crépin. Un univers
tendre et lucide, entre contes traditionnels
et nouvelles d'aujourd'hui.
(Accès sans réservation, 30 personnes maxi-
mum.

Vidéo sur le thème des sorcières
Mercredi 18 avril, à 15h30 : "La Famille
Adams", 99 minutes, à partir de 7 ans
Entrée libre, sans réservation.

Rencontres méditerranéennes 2001
Samedi 21 avril - 15h-17h30
Rencontres d'écrivains méditerranéens or-
ganisées par l'ODAC en partenariat avec la
Bibliothèque municipale Centrale sur le thème
de l'amour. Auteurs présents : Hoda Barakat
(Liban), Maïssa Bey (Algérie), Gamel
Ghitani (Egypte), Antonio Prete (Italie) et Do-
minique Fernandez (sous réserve). Présen-
tation par Guy Dugas, professeur de littéra-
ture comparée à l'université Paul Valéry.
Evocation d'une Méditerranée savoureuse et
sensuelle avec des écrivains des deux rives.

Gloubi Boulga night

La légende

des dessins animés

Présenté par la société montpelliéraine Cin
& Scen, spécialisée dans la production en
audiovisuel grand public, le spectacle Glou-
bi Boulga night est conçu comme un voya-
ge dans le temps qui va permettre à de nombreux
fans de retrouver, le temps d'une soirée, les idoles
de leur enfance. Ponctué de deux entractes, de
karaoqués, de quiz et de surprises, cette soirée
offrira pendant plus de cinq heures, sur écran
géant, le meilleur des 300 programmes jeunesse
diffusés à la télévision entre 1975 et 1987 : Ca-
simir bien sûr, mais aussi Goldorak, Caliméro, Tom
Sawyer, Capitaine Flam, Saturnin, Scoubidou, le
Manège Enchanté... A voir le 20 avril au Zénith
(21h) avant le départ de la tournée qui passera par
Toulouse, Paris, Lille, Strasbourg, Nancy, Caen,
Nantes, Lyon, Grenoble Marseille...

20 avril, 21h au Zénith
Information et liste des points
de réservation :
www.gloubiboulganight.com

THEATRE DES TREIZE VENTS

Porcherie De Pier Paolo Pasolini



© Bellamy

Extrait d'un entretien entre Guillaume Le Touze, dramaturge et Stanislas Nordey, metteur en scène

Guillaume Le Touze

Ce qui est étrange dans Porcherie pour le coup, c'est cette chose par rapport aux Juifs et à la seconde guerre mondiale qui est très vite évacuée. Tu comprends que le mec va arriver, Herdhitze, et puis très vite c'est désamorcé, à cause du fils. On n'entre pas dans l'histoire et ça m'a un peu dérouté dans la façon dont c'est réglé. Comment tu le vois, ça, toi ?

Stanislas Nordey

Pour Pasolini, on est dans une société fasciste. Ce que j'aime bien dans cette pièce, c'est qu'elle parle du commerce des porcs humains, c'est à dire que Julian devient une marchandise parce que c'est lui qui est au cœur de l'échange entre les deux industriels. Herdhitze obtient la fusion avec Klotz parce qu'il menace de révéler le scandale du fils qui va avec les porcs. C'est de la vente de corps humains. D'ailleurs tu as le parallèle que je trouve très fort, qui parle tout le temps des cheminées de la Rhénanie industrielle des années 1960 et qui renvoie aux cheminées des camps de concentration. A la fin, tu as Julian bouffé par les porcs, il ne reste pas un ongle, pas une dent, tout a été digéré comme dans les camps de concentration où tout était effacé; et ce que je trouve étonnant dans le texte, sur la question du génocide, c'est que ça fait partie encore de l'histoire banale de l'Allemagne des années 1967 où chaque allemand avait plus d'un cadavre dans son placard et Pasolini était obsédé par ça...

Production Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis/Centre dramatique national - Du 24 au 27 avril au théâtre de Grammont



Du 5 au 25 mai

Internationales

de la guitare

6^e édition

Créées en 1996 par l'association Confluences avec le soutien de la Ville de Montpellier, les Internationales de la Guitare 2001 (6^e édition) se dérouleront à Montpellier et dans différentes villes de la région du 5 au 25 mai.

Pour cette première édition du XXI^e siècle, Talaat El Singaby, Président du comité d'organisation, a souhaité inviter le public à voyager à travers les terres, les paysages, les cultures et les époques des musiques du monde. Les Internationales se révèlent ainsi de plus en plus éclectiques et populaires, dotées d'une programmation qui marie avec bonheur l'originalité, l'innovation et l'exigence de la plus grande qualité.



Internationales de la guitare :
04 67 66 36 55.
E mail : confluences@altavista.com
www.pole-guitare-europe.com

Les concerts

Bernardo Sandoval (10/05, Perpignan / 11/05, Florac), les frères Assad (11/05, Montpellier), La folle nuit du Swing (12/05, Montpellier), Wayne Krantz, Thomas Carbou Trio (16/05, Montpellier), Carmen Linares (17/05, Lodève), Ticky Holgado & Les Clapshooters, Pascal Corriu, Jean Claude Rapin (18/05, Bédarieux), Patrick Rondat, Stéphane Forté, Jeff Dinnat (19/05, Bédarieux), Juan Carmona (23/05, Narbonne), Vicente Amigo (24/05 à Sète), Concert au soleil levant (24/05, Montpellier), Salif Keita (concert de clôture, 25/05, Montpellier).

Coup de projecteur

12 mai au Zénith (20h)
La folle nuit du Swing avec Birelli Lagrène, Raphaël Fays, Romane et Latcho Drom

L'un des moments musicaux les plus exaltants du XX^e siècle est la touche prodigieuse du frénétique rythme de swing manouche de Django Reinhardt sur des cordes métalliques de sa guitare Selmer. Pour réunir le must du swing manouche d'aujourd'hui dans une nuit inédite, les organisateurs des Internationales ont fait appel à un bouquet de rois du manouche : Birelli Lagrène, Romane et Stochelo Rosenberg Quartet, Raphaël Fays, Latcho Drom et Florin Nicolescu. Une soirée qui est un événement dans l'événement. A ne pas manquer.

24 mai au Corum (21h, salle Pasteur)
Concert au soleil levant avec Pro Musica Nipponia

Mis en lumière au Japon en 1964, l'ensemble Nipponia a fait le choix de mettre en valeur le genre humaniste et populaire de la très grande musique japonaise. Il suscite l'admiration et les acclamations de la critique et est couvert de récompenses partout dans le monde. A découvrir absolument.

5 mai

"Aux cordes citoyens"

A partir de cette année, les Internationales de la guitare seront inaugurées, le premier samedi du mois de mai, par une fête régionale authentique, populaire et joyeuse qui mettra à l'honneur le terroir du Languedoc Roussillon, ses produits et ses musiques. La première édition de "Aux cordes citoyens" se déroulera le 5 mai à partir de 18h. A Montpellier comme dans de nombreuses communes de la région, seront organisées, à l'initiative des acteurs locaux, de nombreuses manifestations de promotion de produits du terroir animées par des concerts de guitare dans les différents lieux stratégiques choisis pour l'événement : rues, places publiques, cafés, restaurants, Maisons pour tous, salles de concerts...

Le salon

11, 12 et 13 mai au Corum
Le Salon International de la guitare lieu d'échanges et de rencontres autour du savoir faire artisanal traditionnel et des dernières évolutions techniques et technologiques de l'instrument et de ses métiers, le salon international de la guitare reste fidèle à sa promesse d'échange, d'aide et de promotion des métiers de la lutherie guitare. Pendant trois jours, ce salon rassemblera de nombreux luthiers, des fabricants, des importateurs, des distributeurs de guitares et d'accessoires, des éditeurs... Il sera également animé par des concerts, des démonstrations, des "masterclasses", des tremplins "jeunes talents"...

et aussi...

- Stages de lutherie de guitare (18, 19 et 20/05, Bédarieux)
- Des "Masterclasses" : présence scénique, guitare manouche, classique, rock, blues...
- "Guitares aux collèges", journée de sensibilisation pédagogique, culturelle et artistique pour les jeunes des collèges classés en ZEP ou ZUS.



© Marc Ginot

Académie Vocale Opéra Junior

"Juditha Triumphans" l'oratorio militaire et sacré de Vivaldi

depuis dix ans Opéra Junior développe, sous l'impulsion de son chef, Vladimir Kojoukharov, un programme original d'initiation des jeunes à l'art lyrique.

Ainsi, quelle que soit leur origine culturelle et sociale, quel que soit leur niveau de connaissances et d'expérience musicale, des centaines de jeunes ont été confrontés, hors cadre scolaire et souvent pour la première fois, à des ouvrages classiques ou contemporains qu'ils ont vécus et interprétés sur scène avec enthousiasme.

Aujourd'hui, Opéra Junior a décidé d'élargir son champ d'action et d'encourager les jeunes désireux de se perfectionner et de faire du chant leur métier. La création d'une Académie Vocale Opéra Junior répond à ces objectifs. Elle est l'aboutissement logique des activités en cours du Groupe Vocal Opéra Junior et de l'Atelier d'Etude du Répertoire qui s'y rattache, ouvert aux jeunes à partir de 16 ans s'orientant vers une formation professionnelle.

L'Académie s'adresse à des jeunes chanteurs de 18 à 23 ans, en cours de formation, notamment dans les conservatoires, mais ayant déjà acquis de solides bases musicales et vocales. Elle leur offre l'opportunité d'une première expérience scénique dans le cadre professionnel d'une production lyrique.

Son premier projet est l'Oratorio militaire et sacré Juditha Triumphans d'Antonio Vivaldi, présenté en version scénique. Effectué au plan national, le recrutement a porté sur 70 candidatures reçues et 25 jeunes chanteuses auditionnées. Neuf d'entre elles ont été sélectionnées pour assurer en alternance, les rôles principaux de l'ouvrage.

A l'origine, Juditha Triumphans est écrit par Vivaldi pour les jeunes filles pensionnaires de l'Ospedale de la Pietà à Venise. Celui-ci ne comporte donc que des voix de femmes. L'orchestre est lui aussi composé d'instrumentistes au féminin. Il sera dirigé par Vladimir Kojoukharov qui incamera Vivaldi en personne ! lequel était à l'époque directeur d'un véritable conservatoire de musique implanté au sien de l'Ospedale de la Pietà et destiné à parfaire l'éducation musicale de ces demoiselles orphelines.

Les jeunes pensionnaires de l'Académie Vocale Opéra Junior auront quant à elles bénéficié de plusieurs stages de formation et d'un mois entier de répétitions avant d'affronter devant le public mélomane de l'Opéra Comédie l'ouvrage de Vivaldi mis en scène par Jean Louis Martinoty.

18 et 20 avril à 20 heures

22 avril à 15 heures

Académie Vocale Opéra Junior

GALERIE PHOTO

Christian Louis

jusqu'au 21 avril



"S

ous ce double prénom, se cache un personnage très "tit parisien". Le PetitLouis convient très bien au tempérament du "Grand Christian", car tous deux ne font qu'un pour définir la gouaille, l'allant, le bagout du batteur de pavé qu'est notre photographe "Parigot". Christian est naturellement tourné vers l'univers de la rue où son instinct le guide vers des rencontres chargées d'humanité pour nous ramener des morceaux de vécus qu'il affectionne particulièrement à l'instant où il les vit... l'image devenant une passerelle qu'il nous demande d'emprunter pour cheminer avec lui".

Roland Laboye.

"Dès mes débuts dans "les mystères de la chambre noire", je m'efforçais, dans ma quête d'images, de ne pas dater mon travail pour lui garder son côté intemporel.

J'étais "au fil du temps"... Il y a quelques années, la conservatrice du Musée Carnavalet à Paris, m'avait instantanément prié, lors d'une acquisition de mes photos, de dater mes images. Lui demandant pourquoi, elle me répondit avec délicatesse : "C'est pour mieux vous exhumer, éventuellement !..."

En 1991, la maladie est venue contraindre ce petit jeu du "hors-temps", et je compte maintenant les années de combat qui me permettent de rester en vie. Avec ce "journal du nouveau siècle", je me suis laissé porté par l'écume des jours, depuis novembre 1999.

Le nouveau siècle commençant le 1^{er} janvier 2001, j'ai arrêté ce journal photographique sur les douze coups de minuit.

Ce puzzle autobiographique reconstitue mon parcours de vie, dans ce qu'il a d'émotionnel, d'amitiés partagées et de sensations "à fleur de peau".

Christian Louis

Journal d'un nouveau siècle

CONCERT

Jordi Savall

Diaspora Serfati

Racines et Mémoire

Jordi Savall est de retour à Montpellier, avec l'ensemble Hespèrion XXI.

Artiste polyvalent, pionnier avide de nouveaux horizons, infatigable découvreur, il se consacre à la musique ancienne, mais pas exclusivement, son répertoire s'étendant du Moyen-Age au 19^e siècle. Son travail de violiste, de concertiste, de pédagogue et de chercheur, a permis de démontrer que la musique ancienne n'est ni élitiste, ni minoritaire.

Ainsi, sa participation à la bande originale du film Tous les matins du monde a-t-elle permis de faire découvrir au plus grand nombre la musique baroque.



**Salle Pasteur
Le Corum
17 avril à 20h30**

Danse

Virvoucher

Spectacle de Philippe Minaya, conduit par Alain Michard
"Le projet Virvoucher ne s'inscrit pas dans un modèle classique de création et de diffusion. C'est une forme évolutive, un projet global de création, où le travail du corps se mêle à d'autres pratiques artistiques, telles que l'écriture, la photographie, le son, pour lesquelles s'engagent et se renouvellent les collaborations artistiques". (Alain Michard)
Mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 avril à 20h30 - Studio Bagouet - Les Ursulines

Musique sacrée

Festival international de musique sacrée

"Le sacré réunit les hommes et les femmes de toute origine, de toute confession. Une manifestation qui souligne l'amour de la musique sacrée peut être un appel à la tolérance, à la reconnaissance de l'autre dans la différence, elle peut être chemin de paix". Le Père Doumaïron, président de l'association Chrétiens et Culture, donne clairement l'objectif poursuivi par l'organisation dans l'Hérault d'un festival de musique sacrée. Deux concerts seront donnés à Montpellier :

- Le 7 avril à 20h30, à l'église Sainte Thérèse, Sœur Marie Keyrouz et l'Ensemble pour la paix interpréteront des chants de l'office de La Passion selon les églises orientales. L'Ensemble pour la paix réunit des musiciens de tous les pays et de toutes les religions de Proche et du Moyen Orient
- Le 9 avril à 20h30, à l'église des Saints François, l'ensemble vocal Cori Spezzati interprétera La Passion de Guillaume Bouzignac (1587-1643).

Billets, réservations

Le Corum : 04 67 616 616

Et à l'entrée une heure avant le concert

Expositions

"Structure O"

Peintures murales de Nasser Bouzid

Du 6 au 29 avril au Carré Sainte-Anne
Né en 1962, cet artiste installé depuis peu à Montpellier enseigne à l'école des beaux-arts de Quimper. Les peintures murales, cette structure O, forme protozoaire, moléculaire, mouvante qui se répète sur les panneaux latéraux de la salle d'exposition, seront réalisées en collaboration avec les élèves des écoles de beaux-arts de Montpellier District.

26^e salon régional de peintures et de sculptures des armées du Sud-Est

Du 25 avril au 9 mai au pavillon de l'hôtel de ville
L'école d'application de l'infanterie organise le 26^e salon régional de peinture et de sculpture des armées du sud-est. Placé sous le haut patronage du ministre de la défense en partenariat avec la ville, ce salon de la fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense est ouvert à tout exposant sous réserve d'une inscription forfaitaire au club sportif et artistique de l'EAI. Quelque 300 œuvres sont attendues. Des concours selon les techniques et les matériaux utilisés seront organisés. L'un des thèmes privilégiés est "la liberté d'association a cent ans" (1901 - 2001)



Théâtre Lakanal

Bruno Granier et Claude Duguet chantent Brassens

Jeu 3, vendredi 4 et samedi 5 mai à 21h.

A l'occasion du 20^e anniversaire de la mort du maître incontesté de la chanson française, ses amis, Claude Duguet et Bruno Granier (cousin de Brassens), lui rendent hommage. La collaboration de ces deux artistes, aujourd'hui vieille de 15 ans, leur a permis d'interpréter Brassens sur de très nombreuses scènes, avec une priorité : garder intact l'esprit Brassens, sa simplicité instrumentale et sa modestie.

La Vista

Les Chapeaux de Camomille

Poème théâtral de Suzanne Lebeau, interprété par Bernadette Boucher.
Du lundi 9 avril au lundi 16 avril à La Vista, 42, rue Adam de Craponne.

A partir de 4 ans - Durée 40 minutes

"Camomille, a dit son père, il te faut un chapeau. Et voilà tout simplement le problème posé. Toute la famille se penche sur la question : papa, maman, grand-frère, le chat et même les poissons..."

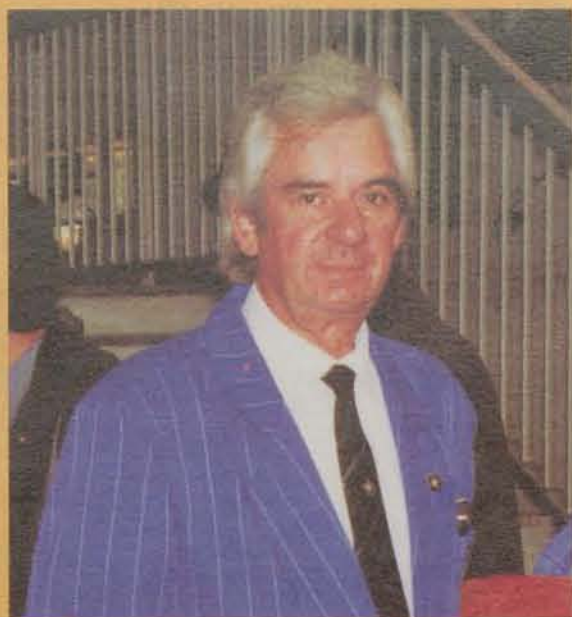
Tél. 04 67 58 90 90

Théâtre Jean Vilar

Sissi pieds jaunes

Pour le jeune public, une pièce de Catherine Zambon, mise en scène par la compagnie Yvon Chaix. Une histoire de rencontres entre un petit garçon adopté, né au Brésil, qui "emmêle" les mots et une petite fille sourde, Sissi.
Scolaires : le jeudi 26 avril et le vendredi 27 avril à 14h30.
Tout public : le mercredi 25 avril à 15h.

Les Montpelliérains au Top



Michel Lanfumey

**Cinquante années
de fidélité au
Stade Lunaret**

L'histoire de Michel Lanfumey se confond depuis un demi-siècle avec celle du Stade Lunaret, ce club de football, le plus vieux de la ville, qui est situé dans le quartier des Beaux Arts et auquel au fil des ans, il a insufflé un esprit d'équipe et des valeurs de solidarité et de fair-play qui perdurent encore aujourd'hui. Sa première licence au club date de l'année 1950, il avait alors huit ans : un engagement qu'il renouvela sans discontinuer jusqu'en 1974. De joueur, il devint ensuite

tout naturellement entraîneur. Puis, président, à partir de 1985. Depuis 1995, il joue les prolongations, avec un titre de président d'honneur - tout particulièrement - actif, dans la lignée de toutes les années d'engagement et de bénévolat qu'il a consacré au club... "Je n'ai pas vu le temps passer" avoue-t-il. Quand on aime, on ne compte pas...



Malika Mokeddem

**Avec "N'Zid"
(éditions du Seuil)
l'écrivain Montpelliérain
signe son sixième roman**

Née en Algérie "il y a cinquante ans et demi", à Kénadza plus exactement, dans le sud de l'Oranie, à la bordure du désert, Malika Mokeddem vient de pu-

blier aux éditions Seuil, son sixième roman : "N'Zid". Depuis 1991 et la publication de son premier ouvrage, "Les hommes qui marchent", cette Montpelliéraine, diplômée de la faculté de médecine d'Oran, spécialiste en néphrologie et maladie du rein, explore la mémoire des sables, celle des deux rives entre lesquelles elle se sent partagée. "N'Zid" conte l'histoire d'une femme algérienne embarquée sur un voilier à la dérive, qui cherche à reconstruire son identité. Naître. Et puis continuer. Entre ces deux pôles, un arc tendu dans la courbe de la Méditerranée, Malika Mokeddem propulse la vie de ses personnages, dans une trajectoire heureuse, parfois dangereuse, qui ressemble terriblement à la sienne. A signaler, une rencontre lecture organisée par la librairie Molière, le 20 avril à 18h.



Jacques Percebois

**Doyen de la faculté de sciences économiques, à l'initiative de la création
d'un diplôme universitaire "Pro"**

C'est une première. En collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, un diplôme universitaire (D.U.), réservé aux sportifs de haut niveau en fin de carrière, vient d'être créé pour faciliter leur reconversion en entreprise. Cette formation d'un an, assurée en collaboration avec l'UFR-STAPS et sous la houlette de Henri Wanko, le directeur du D.U., propose un enseignement unique en France, portant en alternance sur l'économie, le droit, la gestion, l'anglais, l'informatique et les stages dans des entreprises partenaires. La formation vient d'être officiellement lancée par une marraine de choix : Brigitte Guibal, licenciée au MUC canoë-Kayak, championne du monde 98 et médaillée d'argent aux derniers jeux olympiques de Sydney.

Renseignements sur ce nouveau D.U. au 04 67 15 84 07.



Sunship

Découverte du Printemps de Bourges 2001

Cette formation musicale montpelliéraine, après s'être distinguée en novembre dernier sur la Compilation Montpellier 2000, vient d'être sélectionnée pour jouer sur la scène des Découvertes du Printemps de Bourges 2001. Une consécration pour ce jeune groupe qui distille une soul urbaine apaisante et sensible. A découvrir absolument, pour la voie profonde et monocorde de Ruth et les compositions "mellow" de DJ Sundae qui sonnent comme un écho de douceur et de mélancolie...

Mathilde Monnier

**Avec "Signé, Signés",
sa dernière création,
la directrice du centre
chorégraphique national
de Montpellier réussit avec
brio un audacieux diptyque**

Comme beaucoup d'autres danseurs, Mathilde Monnier a découvert la danse dans le studio de Merce Cunningham, à l'origine d'une autre conception de la danse : une nouvelle technique du corps codée, mais libératrice. La nouvelle création de Mathilde Monnier est une "dédicace" plus qu'un hommage rendu à ce grand danseur américain. Ecrite sous forme d'un poème visuel, la chorégraphie procède par libre association de mouvements, d'actions et de sons. De Merce Cunningham, on retrouve la fragmentation du corps et de l'espace, l'autonomie des mouvements et des intentions. "Signé, Signés" aborde aussi une autre dimension : celle de la sexualité dans la danse. Un spectacle qui, du Festival de Vienne à l'Opéra Berlioz de Montpellier, en passant par le Théâtre de la Ville à Paris, a été encensé par le public et la critique.



DE L'EGLISE SAINTE-MARIE À LA PLACE JEAN-JAURES, 10 SIECLES D'HISTOIRE D'UN SITE



Fouilles effectuées en 1994 sous la direction du service régional de l'archéologie en collaboration avec le service régional de l'inventaire général (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Quel devenir pour les découvertes archéologiques ?

AFAN © A. Huser

Sur la place Jean-Jaurès, au cœur de l'Ecusson, un nouveau pavage élégant pour le plaisir de l'œil et le confort du pied, des arbres pour une ombre légère, un marché coloré, des terrasses de café... toute la joyeuse animation d'une ville méditerranéenne.

Sous la place, 10 siècles d'histoire de la ville : l'église primitive Notre-Dame-des-Tables qui dès le XI^{ème} siècle a focalisé la vie civile, politique, religieuse de la cité, des caveaux funéraires du XVII^{ème} siècle, un marché couvert du XIX^{ème} siècle, "La Halle aux colonnes".

Tous les vestiges mis au jour par les fouilles effectuées en 1994 à l'occasion de l'aménagement de la Place Jean-Jaurès sont aujourd'hui préservés. Il reste à les mettre en valeur pour permettre au public de découvrir ces éléments essentiels de l'histoire des origines de la cité. Notre dossier, rédigé pour l'essentiel à partir du rapport de fouilles d'Astrid Huser, archéologue, retrace les grandes lignes de cette histoire.



La Vierge à l'enfant, protectrice de la Cité depuis le XI^{ème} siècle figurait sur sceau des consuls



L'équipe de fouilles



Notre-Dame-des-Tables au XVIII^{ème} siècle



Les fouilles du début du siècle

SUR LE TERRAIN

En 1913, trois historiens et archéologues appartenant à la Société archéologique de Montpellier effectuent des fouilles sous la direction de Maurice Gennevaux. Ces fouilles permettent la mise au jour de deux portions de murs en moellons éclatés, caractéristiques du premier âge roman, et qui pourraient être des vestiges des murs Sud et Nord de l'entrée de l'église primitive. C'est tout ce qu'il reste de ce premier

édifice. Par contre, le plan est encore visible au sol dans son tracé : une nef unique de deux travées et abside semi-circulaire, avec une entrée à l'Ouest. Les fouilles de la Société Archéologique ont permis la mise au jour des assises de fondation de la nef et de l'abside de l'église du XII^e siècle construite sur le même site en utilisant l'église primitive en chapelle basse pour compenser la déclivité du terrain.

© Société archéologique (2)



1913 : découverte de la crypte Notre-Dame-des-Tables par des membres de la Société Archéologique de Montpellier

XI^e Siècle

TRANSFORMATION DE LA CHAPELLE PRIMITIVE EN EGLISE NOTRE-DAME-DES-TABLES

La chapelle primitive succède au XI^e siècle une nouvelle église Sainte-Marie d'une plus grande ampleur. L'agrandissement décidé par Guilhem VI et probablement exécuté par son fils, correspond au retournement d'une situation de crise grave dont l'issue change partiellement le devenir de la ville.

territoire. Pour remercier les banquiers et marchands d'Italie et de Catalogne de leur aide, Guilhem VI leur accorde des franchises les autori-



Fragment peint XII^e siècle

sant à s'installer à Montpellier. C'est le début d'un essor économique et financier qui donne à la ville une dimension internationale. Placée au cœur de la ville, la nouvelle église Sainte-Marie va fixer cette expansion. Sa fonction d'église des

miracles et de lieu de pèlerinage, sa nouvelle architecture forment un contexte bénéfique pour concentrer autour d'elle la force économique de cette ville marchande à travers l'effervescence financière des tables des changeurs. C'est à cette époque, vers la fin du XII^e siècle probablement que l'église Sainte-Marie prend le vocable significatif de Sainte-Marie-des-Tables et deviendra par la suite Notre-Dame-des-Tables. Elle incarne l'impact du pouvoir laïc en devenant véritablement église consulaire dont le rayonnement supplante l'église paroissiale St Firmin. Elle rassemble également le pouvoir militaire et civil avec sa grande tour dominante située au Sud dont les cloches appellent au culte, mais son-

nent également au moment des troubles ou faits exceptionnels liés au temps civil. Il semble que, dès le XII^e siècle, cette tour ait supporté "l'aiguille" avec un fanal allumé toutes les nuits. La tour de l'Aiguille est désignée au début du XVII^e siècle comme le phare du port de Lattes, visible depuis Agde. Ce port sera le vecteur du prodigieux développement économique et culturel de Montpellier au Moyen-Âge.



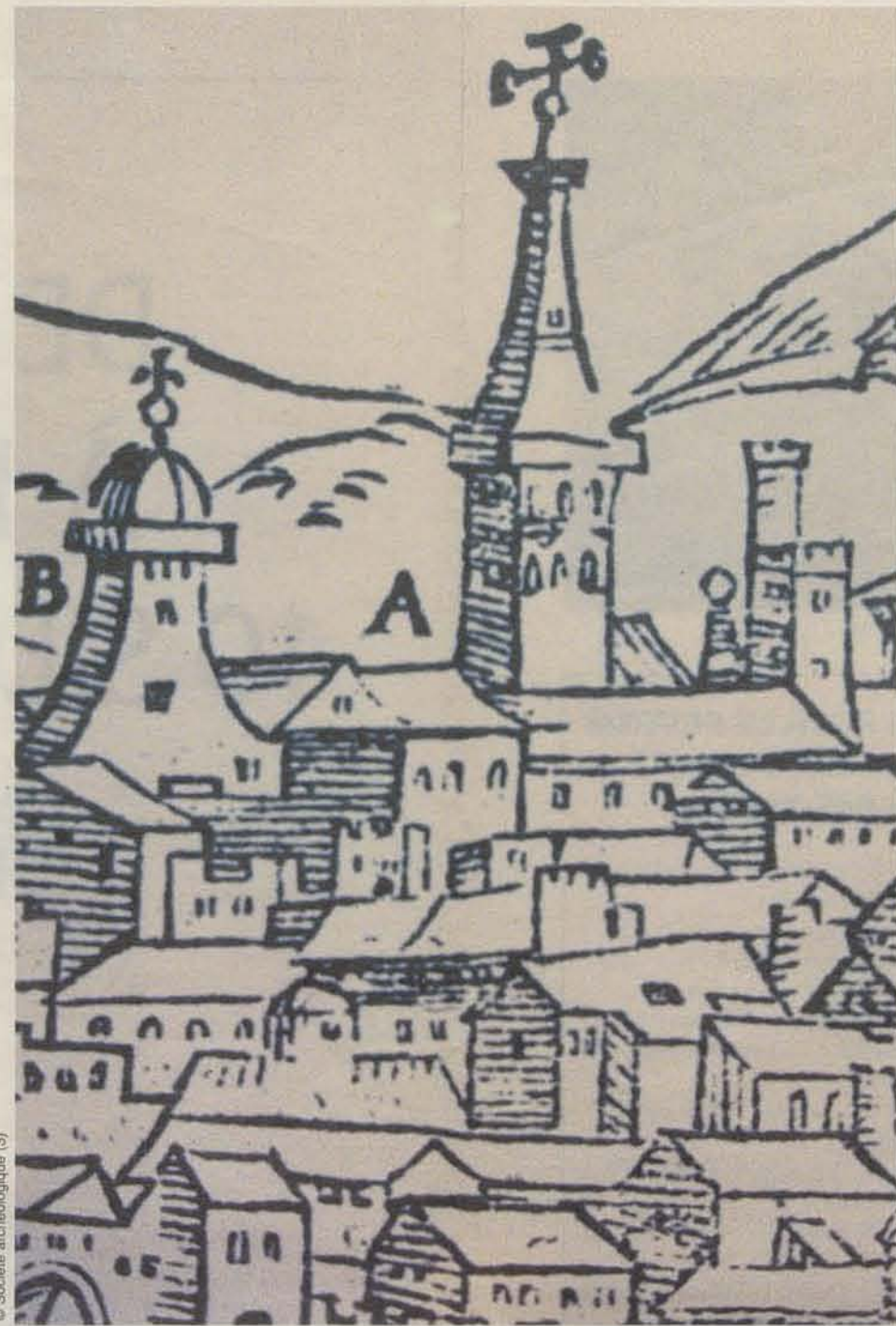
Un appareillage typique de l'âge classique roman

SUR LE TERRAIN

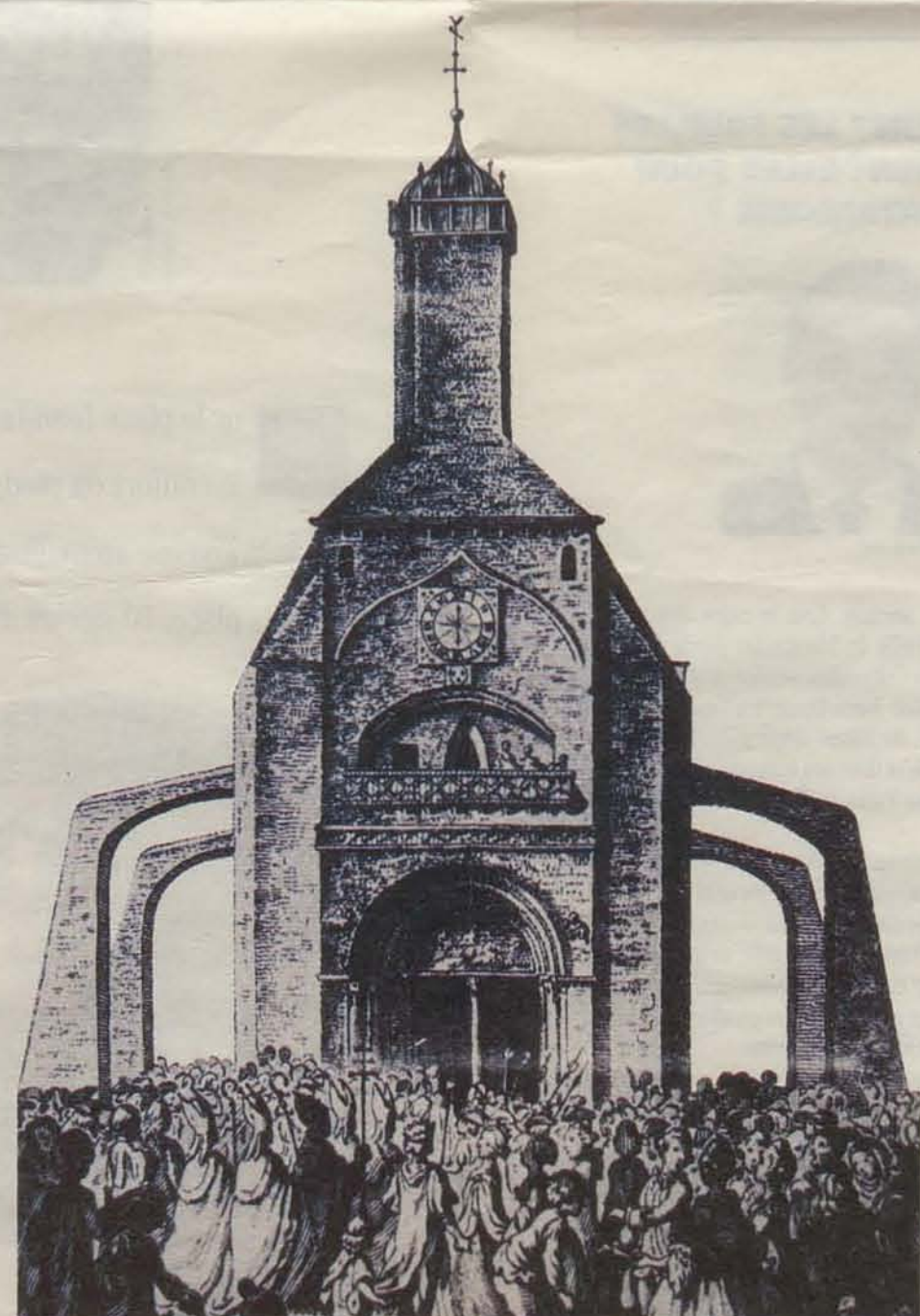
La complémentarité des fouilles et des documents confirme la transformation en 1157 de l'église primitive en une église plus importante. Le plan dégagé en partie par les fouilles de Gennevaux et surtout par les fouilles de l'année 1994, est le même que celui des églises construites à la même époque, dans la région, sur la route de St Jacques-de-Compostelle, le "Camí-Roumiu" : un chevet semi-circulaire, flanqué de trois chapelles rayonnantes ouvrant sur un déambulatoire, un chœur surélevé appuyé sur la crypte qui devient ainsi centrale, une nef unique

voutée en berceau plein cintre, de quatre travées dont la quatrième, plus large, fait office de faux transept recevant les deux entrées latérales. Les parements, visibles sur le terrain, sont également caractéristiques de l'âge classique roman dans le midi méridional : pierres de taille finement jointées en calcaire clair au lieu de simples moellons de l'édifice précédent ; présence de décor sculpté ; pierres de taille décorées de motifs peints, géométriques, qui pourraient être les vestiges du parement interne de l'église au XV^e siècle. Les fouilles ont également permis de

retrouver les vestiges des deux tours de l'église : la tour de l'Aiguille, située au sud et qui servirait de phare au port de Lattes, et la tour de l'Horloge, construite en 1432 sur la façade occidentale, côté rue de l'Aiguillerie, seule partie de l'édifice qui a toujours été épargnée par les destructions des guerres de religion. Le trésor de fondation retrouvé sur le site, dans la première assise du mur de la grande Tour témoigne également que les vestiges dégagés appartiennent bien à l'église Notre-Dame-des-Tables : 7 deniers melgoriens (de Melgueil) et 3 oboles datés du milieu du XII^e siècle.



Sur cette gravure d'Antoine Du Pinet de 1554 figure l'église Notre-Dame-des-Tables avec la Tour de l'Aiguille et la Tour de l'Horloge



L'église en 1772 (in. JF. Vinas)

XVI^e-XVII^e-XVIII^e Siècles

• DESTRUCTIONS ET RECONSTRUCTIONS SUCCESSIVES DURANT LES GUERRES DE RELIGION • DESTRUCTION DEFINITIVE A LA REVOLUTION

Durant les guerres de religion, l'église sera plusieurs fois détruite et reconstruite. On a peu de vestiges de cette période mais les textes permettent de connaître les différentes étapes.

1568 : Première destruction de l'église. Celle-ci est pillée, ses voûtes enfouies. Sa restauration est effectuée en 1571.

1581 : Soit 10 ans après la reconstruction, la grande Tour au Sud est détruite par sape ainsi que la plupart des murs. L'église est décrite comme abattue depuis son chevet jusqu'aux arcs-boutants. On mentionne les petites boutiques des marchands rangées tout autour et qui sont écrasées. L'église est reconstruite entre 1605 et 1608.

1621 : L'église est à nouveau détruite avec 40 autres pendant ce que l'on a appelé "Le grand Harlan des églises de Montpellier".

1650 : Elle est reconstruite une dernière fois et devient église paroissiale en 1658.

1794 : Elle est définitivement détruite à la Révolution.

Peu de vestiges subsistent de ces trois siècles. L'entrepreneur chargé, au début du XIX^e siècle d'évacuer et de revendre les décombres résultant de la dernière démolition a fait du zèle. Les seuls parements qui subsistent sont ceux épargnés car servant d'appui à des caveaux funéraires mis au jour par les fouilles.

A un moment, une partie du massif de la Grande Tour au sud de l'édifice a été entamée pour y déposer des sépultures collectives. A un autre moment, le mur extérieur de l'abside ainsi que celui de la Grande Tour ont servi d'appui à des caveaux funéraires creusés dans la molasse. Ces mêmes caveaux d'après les fouilles devaient se poursuivre tout le long de la nef. L'hypothèse avancée par les archéologues quant à ces couches funéraires est que l'église, devenue en 1658 église paroissiale, peut dorénavant accueillir des sépultures. Il s'agirait donc des

SUR LE TERRAIN

inhumations successives effectuées à compter de cette période. Le matériel retrouvé sur place confirme cette hypothèse : épingles de lincoils en bronze (à tête carrée ou fait du zèle).

Enfin les fouilles ont découvert une boutique, héritière des Tables de Changes qui s'appuyaient contre l'église. Cette boutique, matérialisée sur le terrain, fait 3,70m de long sur 1,80m de large. Elle se situe sur le retour Ouest de la Tour de l'Aiguille. Une couche très épaisse de tuiles cassées témoigne de la couverture de la boutique. Le sol est fait de parefeuilles soigneusement posés sur un lit de préparation au mortier de chaux. Cette boutique pourrait dater soit du XVII^e siècle, soit de la ruine définitive de l'église à la Révolution.

ronde) ; un pendentif en bronze présentant le Christ en croix avec la mention INRI ; un bouton en alliage indéterminé présentant un curieux motif en relief, fait de triangles emboutis. Quelques tessons de céramique du XVIII^e siècle et quelques monnaies ont également été retrouvés : un double tournoi frappé entre 1603 et 1605 ; un liard de France datable de 1654 ; un liard de Lorraine portant la date de 1708 et trois Louis XVI.

Fragment d'entablement

Fragment de statue

Fragment de statue

Fragment de statue

XIX^e Siècle

EDIFICATION DE LA HALLE AUX COLONNES

En 1794, l'église Notre-Dame-des-Tables est définitivement détruite. Pendant plus de 10 ans, les gravats vont encombrer le site. Plusieurs projets successifs d'aménagement de l'espace sont élaborés, entre autres un temple de la Raison et une place marchande avec une colonne. Finalement, c'est un projet de marché couvert présenté par Donnat qui est retenu. En 1806, la première pierre de la halle aux colonnes est posée. Donnat décrit lui-même son projet : "le plan est de la forme d'un trapèze, le plus grand côté parallèle terminé par une partie semi-circulaire ; ladite composée de onze boutiques avec entresols en premier étage, de vingt boutiques avec caves et entresols aussi en premier étage, d'une cour et de plusieurs passages pour faciliter les communications. Au pourtour des boutiques règne une galerie ornée de trente huit colonnes avec entablement, le tout établi par un soubassement qui se termine par un trottoir, avec trois perrons pour arriver du sol de la place à la galerie et à la cour".

En décembre 1808, l'édifice est achevé mais une première visite permet de constater la présence d'odeurs suspectes. En effet, la cour centrale et une partie des boutiques sont situées sur la sépulture collective retrouvée à la fouille. De manière générale, le plan

d'ensemble se révèle peu adapté à sa fonction. La partie du côté de la rue de l'Aiguillerie, en contrebas, peu accessible, fut boudée par les clients et donc par les marchands. En 1812, on rapporte que des inondations permanentes des caves rendent le marché en grande partie impropre à assurer sa fonction. Cependant, la cour centrale et quelques boutiques parviennent à fonctionner au prix d'une insalubrité permanente qui provoque en 1855 une pétition des habitants de la place. Les travaux divers tout au long du 19^e siècle ne changeront rien. Le réseau de caniveaux mis en place ne parviendra pas à endiguer l'insalubrité des lieux.

La destruction du marché apparaît alors comme inévitable, et en 1912, sur décision municipale, la place est débarrassée de la halle et de ses vestiges. En janvier 1913, alors que l'on se préparait à cimenter afin que la place puisse accueillir un marché volant, les ouvriers occupés au nivellement du sol, mirent au jour les vestiges de l'ancienne église entraînant une campagne de fouilles conduite par Maurice Gennevaux.

Les vestiges de la Halle aux Colonnes ont été dégagés. La fouille de 1994 a permis d'exhumer une partie du mur de façade sur une longueur de 35m dans sa partie parallèle à la rue de la Loge et vers l'Est où il s'arrondit et prend en écharpe les vestiges de la crypte. Une médaille commémorant la pose de la première pierre de la halle, a été retrouvée dans une cavité aménagée dans l'absidiole Sud. Cette médaille d'argent, gravée au burin représente Napoléon I. En légende au revers, le texte suivant : "première pierre de la halle posée par M. I. Granier, maire



Halle aux colonnes en 1839. Lithographie Jules Boilly

SUR LE TERRAIN

Après un décapage de surface, les vestiges de la Halle aux Colonnes ont été dégagés. La fouille de 1994 a permis d'exhumer une partie du mur de façade sur une longueur de 35m dans sa partie parallèle à la rue de la Loge et vers l'Est où il s'arrondit et prend en écharpe les vestiges de la crypte. Une médaille commémorant la pose de la première pierre de la halle, a été retrouvée dans une cavité aménagée dans l'absidiole Sud. Cette médaille d'argent, gravée au burin représente Napoléon I. En légende au revers, le texte suivant : "première pierre de la halle posée par M. I. Granier, maire

de la ville de Montpellier et membre de la légion d'honneur le 23 octobre 1806 Donnat architecte". De nombreux fragments de la céramique caractéristique du mobilier usuel à Montpellier au 19^e siècle, tant au niveau de la production locale que régionale (St Quentin, St Jean de Fos, Uzès), ont été retrouvés. On a noté aussi la présence de rares fragments de céramique du 18^e siècle. La fouille a également permis de mettre au jour trois des 31 boutiques mentionnées par Donnat. Le réseau de canalisation non prévu dans le projet initial mais construit ultérieurement a également été dégagé.

Les documents 1, 2, 3, et 4 sont publiés avec l'aimable autorisation de la Société Archéologique de Montpellier et du Musée Languedocien



Chapiteau moité XII^e siècle

© DRAC (J. Nougaret)

Trésor de fondation

© DRAC (J. Nougaret)

© DRAC (J. Nougaret)

© Société archéologique (4)

© DRAC (J. Nougaret)



Halle aux colonnes (fouilles 1994)



La place aujourd'hui, réaménagée par Alain Marguerit et Jean-luc Lauriol



La crypte dans son état actuel s'ouvre rue de la Loge

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Au début du siècle, les fouilles conduites par la Société Archéologique de Montpellier avaient permis de mettre au jour un certain nombre de vestiges, en particulier ceux de l'église primitive du XI^{ème} siècle transformée en crypte au XII^{ème} siècle.

Les travaux d'aménagement de la place Jean-Jaurès au premier semestre 1994 ont été l'occasion d'une deuxième campagne de fouilles sur le site, conduite par Astrid Huser et Rudy Rinaldi sous l'autorité du Service régional de l'archéologie.

Le secteur d'intervention a couvert environ 450m². Après des terrassements mécaniques destinés à évacuer les couches contemporaines, un décapage manuel a porté sur la totalité du secteur d'intervention afin de mettre en évidence le tracé du bâtiment du XIX^{ème} siècle, la Halle aux colonnes

de 1806. L'idée était de mieux connaître ce bâtiment qui a appartenu pendant un siècle à l'histoire de la ville et sur lequel on disposait de peu d'information. Ces connaissances établies, on pouvait démolir ce qu'il restait de cette halle pour mettre au jour les éventuels vestiges appartenant à l'église Notre-Dame-des-Tables qui lui servait d'appui. En cours de fouilles, l'extension du chantier vers le Sud Est a été décidée, vu les indices apparus, pour retrouver le chevet de l'église.

D'autre part, trois interventions ont eu lieu en janvier 1994 sur la place, lors de la restructuration des réseaux d'évacuation des eaux pluviales de ce secteur. Ces quelques sondages, hâtifs, ont contribué à la reconstitution du plan primitif de l'église Notre-Dame-des-Tables, et à mieux connaître les aménagements postérieurs qu'elle a subi ainsi que son décor dans son der-

nier état. Les fouilles très partielles laissent subsister encore pas mal de points d'interrogations.

Cependant, l'essentiel de ce qui composait l'histoire de ce site, et que l'on a pu exploiter, a pu être sauvé. Des travaux ont été réalisés pour remettre la crypte en valeur et aménager une salle souterraine s'ouvrant sur la rue de la Loge et incluant les résultats des fouilles. Les modalités d'ouverture de cet espace au public restent encore à déterminer. Un comité a été constitué à l'initiative de la Ville, chargé de réfléchir à la meilleure manière de mettre en valeur ce lieu.

Un projet d'envergure est à l'étude : un musée d'un nouveau type qui, s'appuyant sur les vestiges retrouvés mais utilisant la technique des images virtuelles, reconstituerait l'histoire du site et à travers cette histoire, celle des origines de la cité. Affaire à suivre.

COMITE DE REFLEXION POUR LE DEVENIR DE LA CRYPTÉ ARCHEOLOGIQUE DE NOTRE DAME DES TABLES

- Monseigneur Boffet, évêque de Montpellier ou son représentant
- Le Père Chazotte, curé de Notre-Dame-des-Tables
- M. Borrás, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier
- M. Deguara, Président Société Archéologique de Montpellier
- M. Helas, médiéviste, Université Paul Valéry
- M. le Conservateur régional de l'Archéologie ou son représentant
- Mlle Huser, archéologue
- M. le Conservateur régional de l'Inventaire, ou son représentant
- M. L'Architecte des bâtiments de France ou son représentant
- M. Poujol, historien
- M. Touchat, vice-président de la C.C.I., président du Syndicat des halles et marchés
- M. Sube, président de l'Association des commerçants de la rue de la Loge
- M. Lauriol, architecte
- M. Dugrand, Premier adjoint, délégué à l'urbanisme et aux grands travaux
- M. Larbiou, adjoint au maire, délégué à l'écologie
- M. Levy, adjoint au maire, délégué à la culture
- M. Montanari, conseiller du maire pour la culture
- M. Gudin de Vallerin, conservateur de la bibliothèque municipale
- Mme Salles-Calveyrac, responsable des archives municipales
- M. Gensac, architecte, direction aménagement et programmation

L'ARCHEOLOGIE, UN METIER SCIENTIFIQUE OU IMAGINATIF ?



Astrid Huser

Un vase, écrasé sur place avec dedans la pierre qui, en roulant, l'a brisé 4500 ans plus tôt ! Un geste quotidien, anonyme et fugace qui, dans la fouille, devient une rencontre, quelque chose de troublant, de si terriblement humain !

C'est vrai que le terrain est propice à l'imagination vagabonde avec cette volonté d'affronter le langage muet des choses - et les vestiges engendrent vite des mirages !

Pourtant, l'archéologie a un objectif essentiel : la connaissance historique, et c'est autour de ce point qu'elle se structure. L'archéologue est en quelque sorte le dépositaire des archives du sol dont il doit repérer, enregistrer, transcrire et mettre en forme les traces avant de les restituer au public. Et toute l'originalité de la fouille, sa difficulté par essence, tient à ce système de va-et-vient entre les données de terrain, leur interprétation et le réajustement de la méthode et des techniques.

Si l'archéologie n'est pas une science exacte, elle est plus qu'une alliance entre science et imaginaire : une science humaine dont le questionnement dépasse le terrain lui-même. Un rapport au temps, à l'espace, aux multiples et prodigieuses possibilités de l'intelligence et de l'effort de l'homme dans les plus humbles comme les plus grandioses de ses réalisations, dans la diversité de ses réponses face à une situation donnée : une façon plurielle d'appréhender l'histoire humaine et de l'interroger.

Astrid Huser
Archéologue contractuelle (AFAN)

LES DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES, UN PLUS OU UNE CONTRAINTES POUR L'ARCHITECTE-AMENAGEUR ?



Jean-Luc Lauriol (2ème à droite) sur le chantier

Au risque de paraître paradoxal, je dois dire que les contraintes techniques ou contextuelles ne me déplaisent pas, bien au contraire.

A un moment où aucune académie ne dicte une doctrine, où aucun mouvement n'impose son style, où la pluralité stylistique est acceptée voire revendiquée, les contraintes sont utiles, elles sont le rappel à la réalité, à la réalisation des choses. L'art advient alors dans la construction, dans la réalisation des intentions qui permettent au projet de s'affranchir des contraintes.

C'est vrai que pour la crypte de Notre-Dame-des-Tables, j'ai été servi.

On se doutait un peu en répondant au concours, que le chantier risquait de dérailler. C'était certainement pour cela qu'il fallait associer architecte et paysagiste. Le paysagiste s'occupant du traitement des sols de surface. L'architecte étant là pour régler le problème d'accès éventuel à la crypte.

Les contraintes étaient d'abord de temps. Au fur et à mesure de l'avancement des fouilles, le projet avançait, évoluait ; la date de fin des travaux ne bougeait pas par contre. Les contraintes techniques étaient aussi très importantes. La prise en compte des surcharges demandées par la ville (un semi-remorque peut circuler sur la dalle que l'on a coulée) nous a amené à fonder les ouvrages sur des micro-pieux qui vont s'ancrer dans le bon sol à - 10 m.

J'ai pris comme option, de procéder à l'inverse du début du siècle, de ne rien reconstituer à l'identique et d'éviter le réemploi d'ouvrages ou de matériaux.

Autant que possible, les interventions modernes seront immédiatement identifiables aussi bien par le système constructif choisi (utilisation de dalles préfabriquées de grandes portées) que par le dessin des ouvrages, leur facture, ainsi que les choix de matériaux.

Jean-Luc Lauriol
Architecte-aménageur

QUEL INTERET LES FOUILLES PRESENTENT-ELLES POUR LE PATRIMOINE ?



Jean Nougaret

Nous avons été amenés, dans le cadre des travaux conduits sur la ville de Montpellier par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, service de l'Inventaire à étudier l'ancienne église Notre-Dame-des-Tables, à la fois dans son architecture, du XI^{ème} siècle jusqu'à la dernière reconstruction de 1650, et dans son contexte urbain, comme l'ont déjà fait Ghislaine Fabre et Thierry Lochard dans un ouvrage récent.

Les découvertes effectuées en 1994 ont tout d'abord confirmé ce que l'on connaissait déjà par les auteurs anciens, notamment le chanoine Gariel au XVIII^{ème} siècle, ou l'historien de Montpellier, Charles d'Aigrefeuille, au siècle suivant. Elles ont ensuite, par des apports nouveaux, élargi notre connaissance du site en permettant de formuler de nouvelles hypothèses qui seront rendues publiques.

Enfin, cette campagne de fouilles a permis d'associer aux archéologues de terrain les historiens et les historiens d'art, en un échange particulièrement fructueux.

Jean Nougaret
Conservateur du Patrimoine
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)

MONTPELLIER

en Images



20 décembre

De nombreux habitants du quartier ont assisté à l'inauguration de l'aire de jeux pour enfants du Parc Mas de la Paillade, récemment réhabilitée par la Ville (coût total des travaux : 152 000 F).



10, 11 et 12 janvier

En trois jours, les repas de l'Age d'Or organisés au Zénith par le Centre Communal d'Action Sociale ont rassemblé 4500 retraités montpelliérains dans une joyeuse ambiance de fête.



23 décembre

Une cérémonie présidée par Daniel Vaillant, Ministre de l'Intérieur, a été organisée dans la cour de l'hôtel de police pour rendre un dernier hommage au Brigadier-Chef Stéphane Beaumont, membre du groupe de recherche et d'intervention de la brigade criminelle au SRPJ de Montpellier, tragiquement décédé dans l'exercice de ses fonctions.



23 décembre

Plus de 100 figurants - personnages bibliques, santons vivants, animaux traditionnels... - ont participé à la pastorale de Noël organisée par l'Association Internationale Saint Roch de Montpellier avec le soutien de la Ville de Montpellier et la participation du Sanctuaire Saint Roch, de la paroisse des Saints François, du club archéologique du Languedoc et des associations Flor Histoire et A l'écoute.



11 janvier

Assemblée générale des Conseils Municipaux d'enfants à l'Hôtel de Ville. Cette première assemblée générale des 81 jeunes

conseillers municipaux élus les 16 et 17 novembre 2000 réunissait aussi les 855 jeunes électeurs venus pour assister au débat sur les grandes orientations retenues par les jeunes conseillers pour l'année 2001.



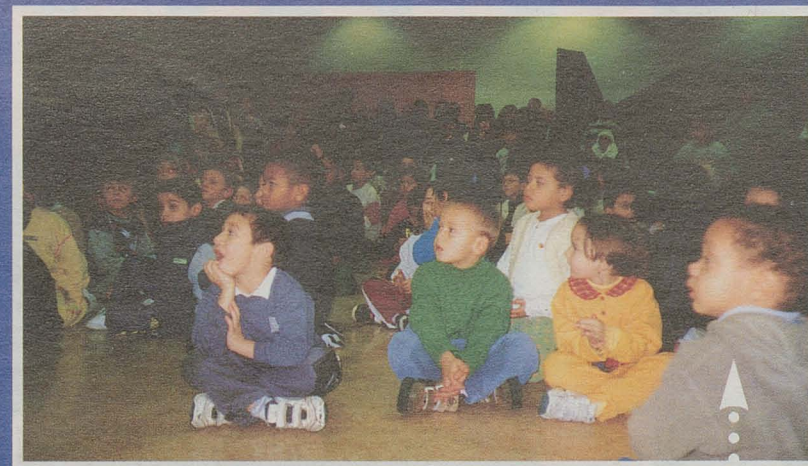
12 janvier

La galette des rois de la Maison pour tous Léo Lagrange a réuni plus de 120 personnes qui ont aussi participé au vernissage de l'exposition du peintre Alexandre Vitrolles et à la grande soirée karaoké avec la participation des élèves des cours de chant de la Maison pour tous.



13 janvier

C'est en présence de Daniel Constantin, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, et de René Kuhn, Directeur départemental de la sécurité publique, qu'a été inauguré le commissariat de police nationale du quartier Paul Valéry. Situés dans les murs de l'ancien foyer des travailleurs Castellane, ces locaux qui accueillent 45 fonctionnaires de police (70 à terme) ont été aménagés par ACM.



12 janvier

Près de 200 personnes ont assisté, dans les locaux de la Maison pour tous Georges Brassens, à la cérémonie de remise de médailles et de diplômes aux jeunes judokas de la Maison pour tous et des écoles du quartier.



12 janvier

De nombreux habitants du quartier ont participé à la galette des rois (suivie d'une soirée dansante) organisée par la Maison pour tous George Sand, la Maison de quartier Pierre Azéma, le Comité de quartier Aubes - Pompignane et les deux associations de locataires Aubes - Pompignane au domaine municipal de la Pompignane.



13 janvier

Inauguration du bureau de poste de Montpellier Alco qui permet désormais aux habitants des quartiers Alco et Petit Bard de bénéficier, près de chez eux, des services de La Poste. Ce nouveau bureau, le 18^e sur la ville de Montpellier, a été créé grâce au partenariat mis en place entre La Poste, l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault et la Ville de Montpellier. On reconnaît notamment, sur notre photo (de gauche à droite), Jean-Claude Yrles, Chef d'établissement, Robert Penalva, Directeur de La Poste de l'Hérault et Daniel Constantin, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault.



14 janvier

De nombreux habitants du quartier ont participé, dans une ambiance très sympathique, au loto organisé à la Maison pour tous Voltaire par le Comité de quartier Pasquier - Jean Monnet.



19 janvier

Inauguration des halles Jacques Cœur construites par la Ville avec le soutien du Conseil Général de l'Hérault (subvention de 3,19 MF sur un montant total de 19,5 MF). Ouvertes 7 jours sur 7 de 8h à 20h (8h - 13h30 dimanche et jours fériés), ces halles offrent aux résidents et aux employés du secteur une gamme complète de produits et de services quotidiens. On reconnaît notamment sur notre photo Stéphane Sénégas, Président du groupement d'intérêt économique des halles Jacques Cœur, M. Bensoussan, Président de l'association des commerçants d'Antigone et M. Pierrot, Président de l'Association des Résidents d'Antigone.



18 janvier

Inauguration du nouveau restaurant scolaire de l'école élémentaire Docteur Calmette construit par la Ville avec le concours du Conseil Général de l'Hérault (financement : 1,2 MF par la Ville et 0,6 MF par le Conseil Général). Les deux salles de restauration permettront aux enfants de manger dans un environnement calme et agréable grâce au dédoublement des effectifs et au traitement acoustique des locaux. Dans l'ancien restaurant scolaire, actuellement en cours de réaménagement, on trouvera notamment une salle d'activités et l'accueil du centre de loisirs sans hébergement.



19 janvier

Organisée par la Maison pour tous Fanfonne Guillierme en partenariat avec l'association Eurogrèce, la soirée "Galette des rois en Grèce", qui proposait aux habitants du quartier de se retrouver autour d'un buffet traditionnel, de galettes, de chants et de danses a rencontré un vif succès.



20 janvier

Inauguration des travaux d'extension de l'école maternelle James Joyce dans le quartier de la Paillade (coût total : 1,2 MF financés par la Ville de Montpellier, le Conseil Général de l'Hérault et l'Etat). Un nouveau bâtiment accueille désormais la bibliothèque, la salle de psychomotricité et un local de stockage, alors que, dans une seconde phase, l'ancien bâtiment sera réaménagé pour abriter un deuxième dortoir, une classe et un hall d'entrée.



20 janvier

Inauguration du square d'Ajaccio, jardin de rocaille réalisé par la Ville dans le quartier des Hauts de Massane, sur un coteau traversé par les rues d'Ajaccio et de Sicile.



20 janvier

Inauguration de l'extension de l'école maternelle Pablo Neruda réalisée par la Ville avec le soutien financier du Conseil Général de l'Hérault et de l'Etat. Une ancienne classe préfabriquée a été supprimée et deux nouvelles salles ont été aménagées : une bibliothèque et une salle de psychomotricité. L'ancienne salle de psychomotricité sera quant à elle séparée en deux espaces : une classe et un hall d'entrée pour desservir les différents espaces.



20 janvier

L'ancienne "Villa Letellier", dans le quartier des Beaux-Arts, a été réhabilitée par la Ville de Montpellier (coût total : 3,6 MF financés par la Ville à hauteur de 45%, par le Conseil Général de l'Hérault pour 30% et par l'Etat pour 25%). Elle abrite désormais les locaux de la Maison de quartier Frédéric Chopin, au service des habitants et des associations du quartier.

Montpellier au quotidien

Avril 2001 / N°248

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Montpellier au Quotidien

Le numéro vert 0 800 340 707 est relancé

Deux mois après sa mise en service, en novembre 1999, le standard du Numéro Vert *Montpellier au quotidien* enregistrait plus de 500 appels : c'est dire que ce service répondait à une véritable attente du public montpelliérain ! Interrompu depuis le 30 novembre 2000 afin de respecter les dispositions de la loi sur la communication en période de campagne électorale, le Numéro Vert **0 800 340 707** est à nouveau à votre écoute depuis le 26 mars. Rappelons que la commission *Montpellier au quotidien* traite des petits problèmes qui pertur-

bent la vie de tous les jours : une ampoule grillée, un tag à enlever, une rue pas nettoyée, un trottoir abîmé... Par contre ce n'est pas le rôle de la commission d'examiner les demandes d'équipements nouveaux, d'aménagement d'un rond-point ou de la mise en place d'un nouveau plan de circulation.

LE NUMÉRO VERT, C'EST GRATUIT

N'hésitez plus à prendre votre téléphone pour signaler une défec-tuosité dans un trottoir, une ampoule de lampadaire grillée, un tag. Le Numéro Vert est gratuit.

RAPIDE ET EFFICACE

Avec le Numéro Vert, une seule personne reçoit et inventorie toutes les demandes formulées, et les transmet immédiatement aux services compétents. Plus de temps perdu à rechercher la personne ou le service concerné.

L'organisation permet de traiter très rapidement les dossiers. Les services interviennent dans un délai de deux à trois jours après l'appel, dans la mesure où la demande relève effectivement des attributions de la commission *Montpellier au Quotidien*. Pour

des demandes plus lourdes comme par exemple la demande de mise en sens unique d'une rue, qui suppose une étude technique approfondie et une concertation avec l'ensemble des riverains, des délais plus importants sont bien sûr nécessaires. Mais dans tous les cas une réponse écrite est donnée pour informer de la faisabilité - ou pas - de la demande.

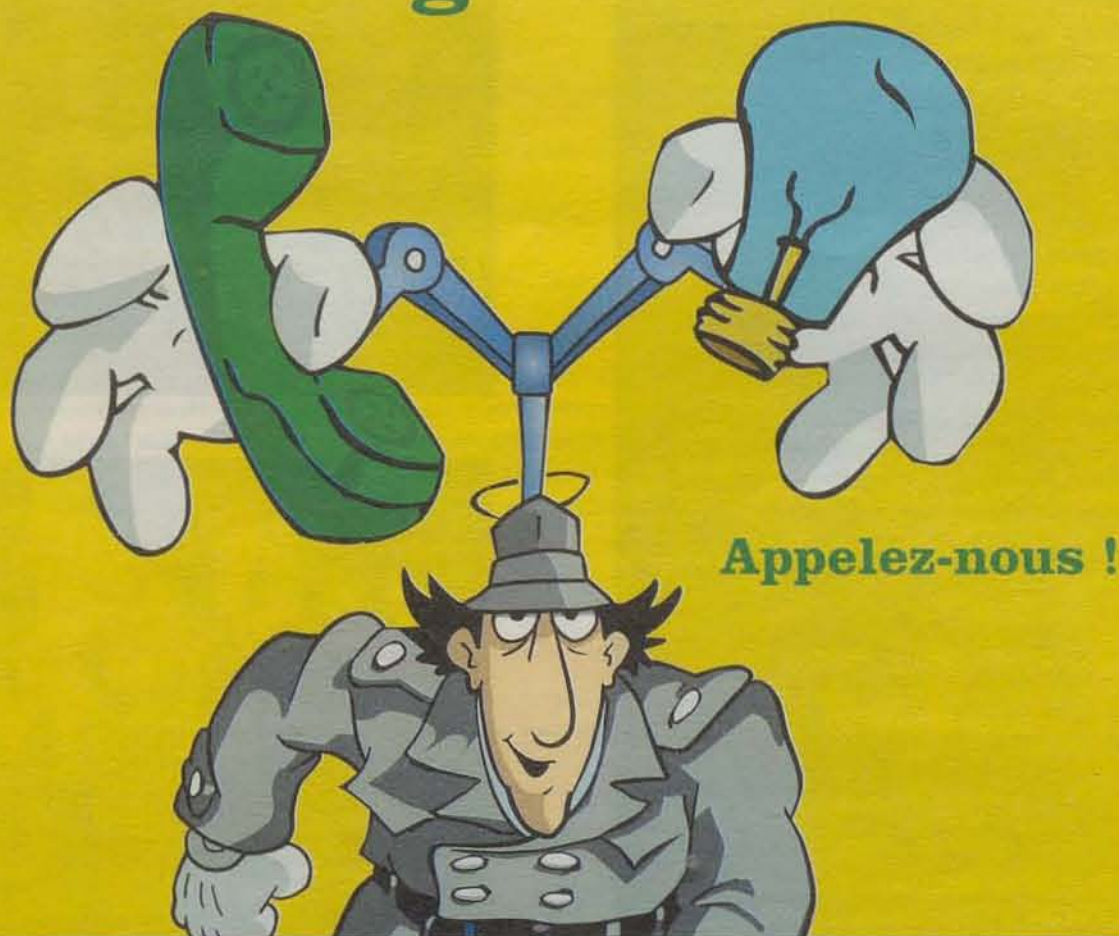
POUR TOUS

N'importe quel citoyen peut s'adresser à la commission par le biais du Numéro Vert. Plus la peine de passer par l'intermédiaire d'une association ou d'un comité de quartier. Le Numéro Vert garantit un accès direct, rapide et personnel avec les services municipaux.

Vous pouvez aussi contacter la commission *Montpellier au quotidien* en adressant un E-mail à l'adresse suivante : mtp.quotidien@ville-montpellier.fr

La commission *Montpellier au Quotidien*, présidée par Serge Fleurence, se réunit chaque mois pour examiner toutes les demandes des Montpelliérains concernant les petits problèmes de la vie de tous les jours. Sont présents tous les techniciens compétents qui peuvent apporter une réponse immédiate aux questions soulevées. Si une visite sur le terrain s'impose, le rendez-vous est pris sur le champ avec les riverains ou comités de quartier concernés. Tous les Montpelliérains sont invités à ces réunions. La prochaine est prévue le : 25 avril à 18 heures Salle magnol

Un lampadaire grillé ?



Un tag à effacer ?



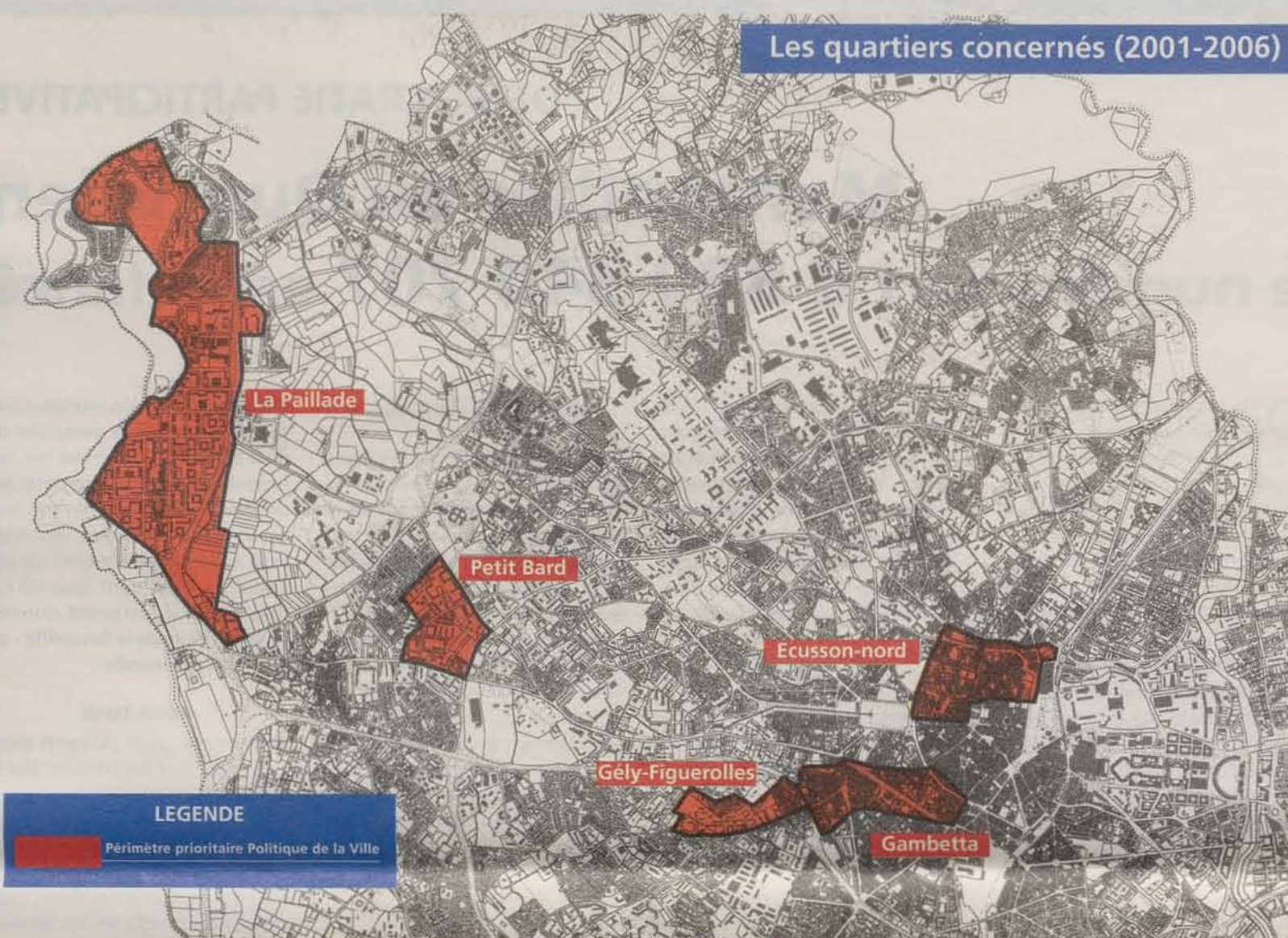
Une fuite d'eau ?



► N° Vert 0 800 340 707

Grand Projet de Ville

Les quartiers concernés (2001-2006)



La Paillade, le Petit Bard, le Nord Ecusson, Gambetta, Gély Figuerolles : cinq quartiers prioritaires de Montpellier vont bénéficier d'un montant de près de 600 millions de francs mis en œuvre dans le cadre du Grand Projet de Ville

REPÈRES

Contrat de ville, grand projet de ville, contrat grande ville : il n'est pas évident pour le non-spécialiste de savoir ce que recouvrent ces différentes formules. En fait, elles constituent des moyens de mise en œuvre de ce qu'on appelle la Politique de la ville. Par ces procédures, la Ville s'engage en partenariat avec l'Etat ou le Département à financer un certain nombre d'actions et de projets pour renforcer la solidarité dans les quartiers, construire des équipements ou des infrastructures. La ville a tout à gagner à s'engager dans ces procédures, tant pour des raisons de cohérence et d'efficacité de la politique mise en œuvre que pour leurs avantages financiers.

Le contrat de ville

Il a été signé le 13 février pour la période 2000-2006 par M. Constantin préfet de l'Hérault, M. Frêche maire de Montpellier, Mme Méhal déléguée du Fonds d'action sociale, M. Castella directeur de la Caisse d'allocations familiales, M. Dugrand pour le District, et M. Calmels pour le Département. Il concerne l'ensemble du périmètre de la ville et permet d'aborder de manière cohérente l'habitat, le désenclavement des quartiers, la sécurité, la justice, l'environnement, le sport, l'intégration. Il s'organise autour de 4 priorités : les jeunes, le logement, le domaine économique, la sécurité. Il prévoit que chaque action intègre trois préoccupations transversales : la prise en compte du problème de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et les exclusions ; le développement d'une gestion urbaine de proximité afin de garantir l'égalité devant le service public et de renforcer la cohésion sociale ; la participation et l'implication des citoyens.

Le grand projet de ville

Il s'intègre dans le contrat de ville. Approuvé par le conseil municipal en décembre 2000, le GPV va très prochainement être concrétisé par la signature d'une convention entre la Ville et l'Etat. Il met en place un plan d'action renforcé au sein du Contrat de ville sur cinq quartiers de Montpellier : la Paillade, le Petit Bard, le Nord Ecusson, Gambetta, Gély Figuerolles. (cf. article ci-contre).

Le contrat grande ville

Ce contrat, signé par la Ville et le Département le 7 mai 1999, définit la participation financière du Département de l'Hérault pour les aménagements d'infrastructures et les équipements de centralité, réalisés à Montpellier et bénéficiant à l'ensemble de la population héraultaise. Le contrat grande ville fait l'objet d'une annualisation par avenants soumis aux deux assemblées délibérantes. Le contrat grande ville porte sur environ 600 millions de francs investis par les deux parties sur 5 ans. (en 2001, route de Mende, route de Lavérune, Halles Castellane ...).

Cinq quartiers prioritaires

En décembre dernier, le conseil municipal a approuvé le Grand Projet de Ville (GPV) pour 2000 - 2006. Ce projet, élaboré par les services de la ville sous la houlette de Raymond Dugrand adjoint au Projet urbain et à la politique de la ville, en concertation avec tous les acteurs locaux, fait partie des 50 dossiers retenus pour la France par le ministre délégué à la ville. Le GPV se concrétise par une convention entre la Ville et l'Etat et met en place un plan d'action renforcé au sein du Contrat de Ville sur cinq quartiers de Montpellier : la Paillade, le Petit Bard, le Nord Ecusson, Gambetta, Gély Figuerolles. Par ce contrat, l'Etat s'engage à apporter une enveloppe de 100 MF de crédits spécifiques, en plus des crédits de droit commun qui continueront à être fortement mobilisés (à hauteur de 130 MF). En outre, environ 354 MF seront apportés par les collectivités locales (dont 202 MF par la Ville et le District) et divers organismes (bailleurs sociaux, CAF, FAS ...). Les crédits du GPV et du contrat de ville vont permettre de conforter de manière importante l'action déjà engagée par la ville de Montpellier depuis plusieurs années.

LA PAILLADE

Des actions importantes en terme de financement du bâti restent à mener. Pour réussir la sortie de la zone franche, l'activité et le commerce seront dynamisés. Les habitants seront associés aux actions de réhabilitation des logements et des cités. Les financements de droit commun d'investissement des bailleurs pour les opérations de "résidentialisation" seront complétés.

LE PETIT-BARD

Le GPV permet une intervention lourde sur cette copropriété. Une expertise permettra d'actualiser les études précédentes afin de proposer des scénarios d'intervention. Un "MOUS copropriété" (mission de maîtrise d'œuvre et sociale) mettra ainsi en œuvre les actions décidées. Des interventions d'aménagement urbain compléteront le traitement d'espaces privés entrant dans le domaine public avec le rescindement de la copropriété privée. L'intervention sur le bâti, le cadre de vie, les espaces publics s'accompagnera d'une action sociale ciblée, en particulier sur l'éducation et l'emploi : lutte contre l'illettrisme, intégration des jeunes rejoignant. Une équipe insertion-emploi pourra être proposée au Petit Bard où le taux de chômage est très important.

LE NORD ECUSSON

La mixité sociale sera recherchée en incitant les partenaires publics et les propriétaires privés (via les OPAH) à remettre sur le marché des logements vides. La lutte contre l'insalubrité et le maintien dans le parc privé seront engagés avec les politiques départementales.

Un fonds pour acquisitions foncières permettrait de faciliter les opérations de curetage et l'aménagement d'espaces publics dans le respect du secteur sauvegardé. Des actions de revitalisation commerciale ou artisanale des pieds d'immeubles seront conduites avec les chambres consulaires. Certains équipements de proximité seront réhabilités ou aménagés pour conserver au quartier un haut niveau de services aux habitants et être en mesure d'accueillir de nouveaux. Les écoles primaires et maternelles seront réhabilitées ou rénovées. Une bibliothèque de quartier sera créée. Les problèmes liés à l'existence d'une population en errance et en grande difficulté seront pris en compte. La recherche d'une sécurité urbaine accrue sera une priorité du GPV complétant des dispositifs du contrat de ville et du contrat local de sécurité. (vidéosurveillance et commissariat de police sur la place de la Comédie notamment).

LE QUARTIER GAMBETTA

Une étude du quartier sur les aspects sociologiques, économiques et de fonctionnement urbain semble nécessaire. La programmation des actions à réaliser sera ensuite définie et planifiée. Des aménagements seront réalisés au plan Cabanes afin d'apporter des améliorations indispensables et réglementaires (mise aux normes du marché). L'habitat bénéficiera de la même approche que le Nord Ecusson dans l'objectif de mixité des types d'habitat.

LE QUARTIER GÉLY FIGUEROLLES

Une équipe emploi insertion s'implantera dans le quartier, s'appuyant sur le Pôle emploi service 34. Un centre d'activité municipale pourrait voir le jour au cœur de la cité en liaison avec les deux maisons pour tous du quartier, agréées "centre social" par la CAF. Une réflexion sera menée avec le principal bailleur de la cité pour un programme de réhabilitation des logements. Le maintien de l'activité commerciale dans ce quartier sera favorisé.



LES ENJEUX DU GPV

UNE POLITIQUE DE L'HABITAT pour retrouver une mixité sociale dans un cadre de vie de qualité :

- Création de logements locatifs sociaux en centre ville
- Dédensification, par exemple, Font del Rey
- Réaménagement et classement en partie dans le domaine public des espaces extérieurs des résidences sociales.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE :

- Etude sur le développement du commerce à la Paillade
- Insertion par l'économique
- Convention de partenariat avec la chambre de commerce et la chambre des métiers.

UNE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ :

- Renforcement des équipements de quartiers (maisons pour tous)
- Création ou rénovation des commissariats de quartiers (Comédie et Gambetta)
- Aménagement d'espaces verts urbains, jardins et squares de quartier (Paillade, centre ville)
- Aménagement de la maison du Samu social (Avitarelle)

LA MISE EN ŒUVRE DU GPV

UN COMITÉ DE PILOTAGE QUI A POUR MISSION :

- de s'assurer de la coordination entre les politiques menées dans le cadre du contrat de ville et celles relevant de la compétence de chaque partenaire
- d'assurer la relation stratégique GPV/contrat de ville/contrat d'agglomération et contrat de plan, et la mobilisation des crédits contractualisables, dans chacun de ces dispositifs
- de se prononcer, à partir des objectifs partagés, sur les programmes d'action, d'arbitrer les priorités, les budgets, les échéanciers, les marchés, les appels à projets et concours, les modalités de mise en œuvre et les choix des procédures administratives correspondant à l'élaboration des projets inscrits dans le plan d'actions.

UNE ÉQUIPE DE CONDUITE DU PROJET qui doit impulser et coordonner sous l'autorité du comité de pilotage l'étude et le suivi du projet.

UN COMITÉ TECHNIQUE ET LES GROUPES DE TRAVAIL qui réunissent les acteurs issus des différentes institutions partenaires, capables, par leur position et leur pouvoir, d'engager vraiment leur organisation dans la définition des projets et la préparation des programmes financiers annuels.

MISE EN PLACE D'UN GIP-DSU

Pour se donner tous les moyens permettant de mettre concrètement en œuvre les partenariats et la coopération entre les différents acteurs publics et privés, il a été retenu le principe de la création d'un Groupement d'intérêt public pour le développement social urbain.

LES PREMIÈRES ACTIONS

Les premières actions envisagées portent sur les études permettant des interventions sur les logements privés du Petit Bard, la revitalisation du tissu urbain historique de l'Ecusson, l'achèvement du Grand mail. L'accent sera mis sur un partenariat fort entre la ville et la chambre des métiers et sur l'intervention de la MLI. Les équipements de proximité seront poursuivis, les actions prioritaires du contrat local de sécurité mises en œuvre et le dispositif d'accueil des enfants primo-rejoignant mis en place.

Mairies annexes

Le service public à votre porte

Dorénavant les Montpelliérains doivent s'adresser à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe de leur quartier pour les formalités d'établissement ou de renouvellement de passeport et de carte d'identité

Depuis le 30 octobre 2000 la mairie de Montpellier prend en charge les dépôts de demande des cartes nationales d'identité et des passeports. Maintenant les Montpelliérains peuvent s'adresser à la mairie la plus proche de leur domicile. Une facilité qu'ils n'ont pas boudée, les statistiques en attestent : en décembre dernier, sur les 3500 dossiers déposés, la moitié l'ont été dans les antennes de quartier.

Outre les demandes de carte d'identité et de passeport, les mairies annexes sont à votre service pour les formalités suivantes : autorisation de sortie de territoire pour enfant mineur ; certificat de vie ; légalisation de signature ; certification conforme ; certificat de vie commune ; certificat d'hérédité ; permis de chasser ; médaille d'honneur du travail ; recensement militaire ; attestation

d'accueil ; médaille d'honneur de la famille française ; syndicats professionnels (enregistrement des statuts) ; allocation spéciale vieillesse ; brevet de pension.

Rappelons qu'un décret du 26 décembre dernier simplifiant les formalités administratives a supprimé les fiches d'état civil, familiales et individuelles. Lorsque les usagers ont besoin de justifier de leur identité, de leur état civil, de leur situation familiale ou de leur nationalité française, il leur suffit dorénavant de présenter l'original ou une photocopie lisible d'un des documents suivants : livret de famille régulièrement mis à jour, carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, carte d'ancien combattant, d'invalidé de guerre ou d'invalidé civil, copie ou extrait d'acte de naissance.

Hôtel de Ville

Quartiers centre ville, Antigone
1, place Francis Ponge
Service des affaires civiles et militaires
Ouvert de 8h30 à 17h30
Tél. 04 67 34 70 00

Antenne La Paillade

Quartier La Paillade Sud
Mas de La Paillade
111, rue de Tipasa
Ouverture de 8h30 à 17h30
Tél. 04 67 75 19 10

Antenne Saint-Martin

Quartiers Près d'Arènes, Saint Martin, Aiguerelles, Gares
Maison pour tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs
Ouverture de 8h45 à 16h30
Tél. 04 67 65 32 73

Antenne Tastavin

Quartiers Croix d'Argent, Estanove, Lemasson
Maison pour tous Albert Camus
118, allée Maurice Bonafos
Ouverture de 8h30 à 17h30
Tél. 04 67 27 33 31

Antenne Celleneuve

Quartier Celleneuve, La Martelle,
Maison pour tous arie Curie
Esplanade de Celleneuve
Ouverture de 8h30 à 17h30

Antenne Aiguelongue

Quartiers Hôpitaux-Facultés, Boutonnet, Les Beaux-arts, les Aubes
Maison pour tous Albert Dubout
1071 avenue de la Justice
Ouverture de 8h30 à 17h30
Tél. 04 67 72 63 27

Antenne La Chamberte

Quartier La Chamberte, Estanove, Pas du Loup, Figuerolles
Maison pour tous Marcel Pagnol
64 route de Lavérune
Ouverture de 8h30 à 17h30
Tél. 04 67 42 99 50

Antenne Les Hauts de Massane

Quartiers La Paillade Nord, Les Hauts de Massane
Maison pour tous Georges Brassens
45, avenue Guilhem de Poitiers
Ouverture de 8h45 à 16h30
Tél. 04 67 45 45 09

Annexe Les Cévennes

Quartiers Les Cévennes, Alco
Maison pour tous Paul Emile Victor
1247, avenue du Professeur Louis Ravaz
Ouverture de 8h45 à 16h30
Tél. 04 67 60 23 76



Les nouvelles campagnes "citoyennes", pour mieux vivre ensemble dans notre ville

Griller un feu
ça peut brûler
une vie



Un peu de respect
ça change la vie !

La rue n'est pas
un crottoir



Un peu de respect
ça change la vie !

Prendre la place
des handicapés
c'est nul !



Un peu de respect
ça change la vie !

Moins de bruit !



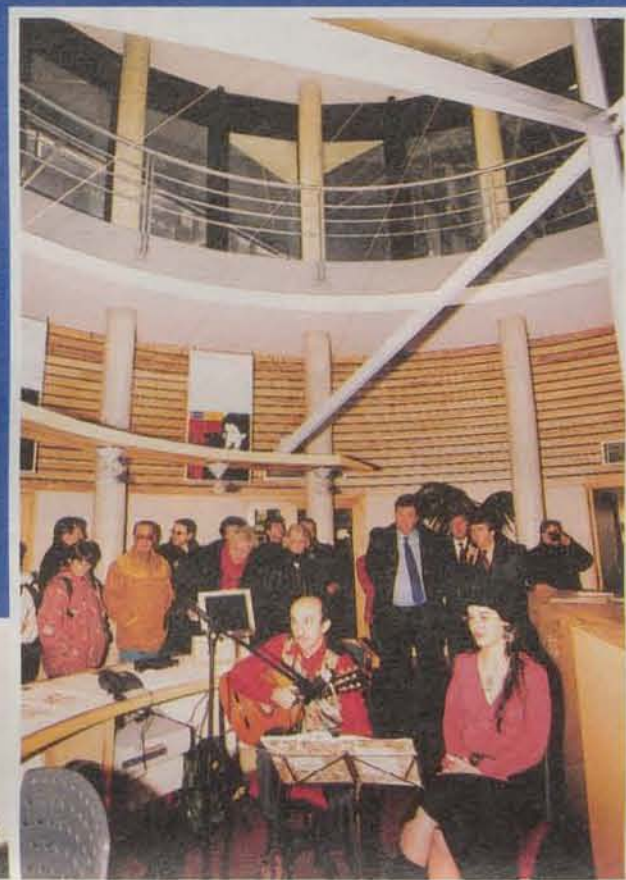
Un peu de respect
ça change la vie !

MONTPELLIER en Images



24 janvier

Georges Frêche, député-maire de Montpellier, a partagé la galette des rois avec les adhérents du club Paul Valéry.



La locomotive et le wagon rénovés de l'ancien petit train de Palavas ont été installés à côté de la médiathèque Federico Garcia-Lorca. Claude Volte, président du comité de quartier des Aiguerelles et Paul Genelot, président de l'association des amis du petit train de Palavas participaient à l'inauguration aux côtés de Georges Frêche.



27 janvier

Inauguration de la médiathèque Federico Garcia-Lorca dans le quartier Lemasson - Tastavin - Croix d'Argent. Réalisée par la Ville (maître d'œuvre : Cabinet Boivin - Broussous) avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de l'Hérault, cette nouvelle médiathèque met à la disposition des habitants du quartier quelque 35 000 livres, 75 titres de journaux et magazines, 3 500 CD audio, des méthodes de langues, des vidéos, des CD Rom, des DVD...



3 février

Construit par la Ville avec le soutien du Conseil Général de l'Hérault, le planétarium Galilée sera doté d'un dôme écran de 15 m. de diamètre et bénéficiera des technologies les plus modernes. La pose de la première pierre s'est déroulée en présence du député-maire Georges Frêche et de nombreuses personnalités parmi lesquelles on comptait notamment Louis Calmels, conseiller général du 4^e canton de Montpellier, Hélène Colas et Henri Talvat, adjoints au maire, ainsi que les architectes Gayet et Daronian.



7 février

Après avoir été accueillis en triomphe par de nombreux supporters dès leur arrivée à l'aéroport Montpellier Méditerranée, le 5 février, les sept handballeurs montpelliérains membres de l'équipe de France victorieuse du mondial 2001 de handball ont été fêtés par des centaines de Montpelliérains, le 7 février, sur la place de la Comédie. Lors de la réception organisée en leur honneur à l'opéra Comédie, Grégory Anquetil, Didier Dinart, Jérôme Fernandez, Bruno Martini, Thierry Omeyer, Laurent Puigsegur et Andrej Golic ont été faits citoyens d'honneur de la ville de Montpellier par Georges Frêche, député - maire de Montpellier (sur notre photo en compagnie d'André Vézinhét, président du Conseil Général de l'Hérault).



14 février

Pendant les vacances scolaires, le service Place aux Sports propose de nombreuses activités sportives aux jeunes Montpelliérains. Le rugby faisait partie des disciplines mises à l'honneur au cours des dernières vacances de février.



16 février

Les travaux d'extension et de rénovation de la Maison de quartier Pierre Azéma ont été inaugurés par Georges Frêche - auprès duquel on reconnaît notamment Louis Calmels, conseiller général du 4e canton de Montpellier et Guilhem Turlet, directeur de la Maison de quartier - en présence de nombreux habitants des quartiers des Aubes et de la Pompignane.



19 février

Les enfants des écoles et des centres de loisirs environnants ont été associés à l'événement que constitue l'arrivée de nouveaux animaux au parc zoologique du Lunaret. Les élèves de l'école élémentaire Simone Signoret (notre photo) ont été les premiers à découvrir les ours bruns de Syrie et les nouveaux aménagements réalisés dans l'enceinte du zoo.



27 février

De nombreux enfants ont fait la fête à l'occasion du carnaval organisé par l'Association du Nouveau Sainte-Anne avec les écoles du quartier.



27 février

Le carnaval de quartier organisé par la Maison pour tous Albert Dubout avec les écoles Sigmund Freud et Luis de Camoëns (groupe scolaire de l'Aiguelongue) a réuni, malgré le froid, 250 participants.



10 mars

Accompagnés par les musiciens de la Pena del Clapas, les enfants des écoles du quartier Méditerranée ont été nombreux à participer au carnaval organisé à l'initiative de la Maison pour tous Voltaire.



2 mars

Plus de 120 spectateurs ont assisté à la soirée "théâtre d'improvisation" qui mettait en scène, à la Maison pour tous Léo Lagrange, la compagnie "Mondrag'or" contre "les Zygomateurs".





25 mars Installation du Conseil Municipal élection du maire, Georges Frêche, et des 18 adjoints

L'installation du nouveau conseil municipal issu des élections des 11 et 18 mars 2001 s'est déroulée dans la salle des Rencontres de l'hôtel de ville en présence d'un nombreux public. C'est Raymond Dugrand, doyen de l'assemblée, qui a présidé cette séance inaugurale au cours de laquelle ont été élus le maire, Georges Frêche, ainsi que les 18 adjoints au maire. A l'issue de cette première séance du nouveau conseil municipal, le maire et l'ensemble du conseil ont ensuite fleuri les monuments aux morts de la mairie et de l'Esplanade.

